ETUDE SOCIOLOGIQUE

Les villes de Chinon, Loudun et Thouars sont au cœur d'un territoire rural. Elles se trouvent dans trois départements et deux régions. L'étude qui va suivre consiste en un récapitulatif des différents éléments représentatifs des villes et du regroupement de ceux-ci.

En premier lieu sera présenté la partie démographie de l'ensemble du territoire d'étude, puis l'emploi et la formation, la santé et pour finir l'offre touristique proposée.

Cette partie a pour but d'unir différentes données afin de se baser sur des chiffres plus cohérents.

PRESENTATION DU TERRITOIRE D'ETUDE

La réalisation d'une étude sociologique nécessite la définition précise d'un territoire d'étude qui servira de base solide à la compréhension des différents enjeux qui tournent autour d'une réouverture de ligne ferroviaire.
Chinon, Loudun et Thouars étant les plus importantes villes traversées par la ligne, il apparait comme une évidence de former notre territoire d'études autour de celles-ci.

CARTE 1 : TERRITOIRE D'ETUDE
(Source : Google Maps)

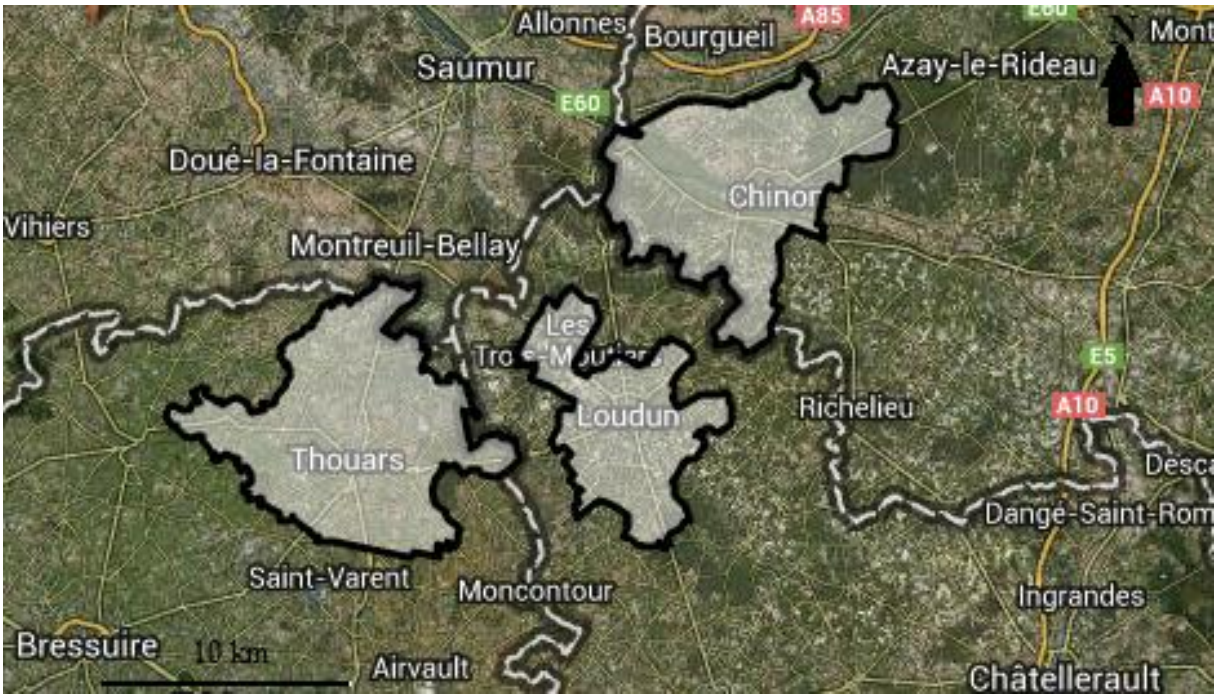

À noter

Le territoire d'étude (représenté par la couleur violet), pour le diagnostic socioéconomique, a la particularité de regrouper trois départements situés sur deux régions. En effet, les régions Poitou-Charentes et Centre sont concernées et on s'intéresse plus précisément aux départements d'Indre-et-Loire, de la Vienne et des Deux-Sèvres.

L'ensemble du territoire d'étude défini pour le diagnostic est composé de trois sous-ensembles :

- Le Syndicat Intercommunal Val de Vienne (SIVV, représenté par la couleur bleu) regroupant les trois Communautés de Communes du Chinonais :
  - La Communauté de Communes de la Rive Gauche de la Vienne
  - La Communauté de Communes du Véron
  - La Communauté de Communes Rivière – Chinon – St-Benoît-la-Forêt

- Loudun et son aire urbaine, ainsi que la commune des Trois-Moutiers (AU Loudun + 3M, représentée par la couleur rouge)

- Thouars et son aire urbaine (AU Thouars, représentée par la couleur verte)

Ce choix de territoire est justifié dans un premier temps par l'importance des aires urbaines, au sens de l'INSEE, qui prend en compte les capacités d'un territoire à générer de l'emploi.

> ELLE EST CARACTERISEE PAR L'INSEE COMME UNE « PETITE AIRE », SOIT UN ENSEMBLE DE COMMUNES CONSTITUE PAR UN POLE DE 1 500 A 5000 EMPLOIS, ET DES COMMUNES RURALES DONT AU MOINS 40 % DE LA POPULATION RESIDENTE TRAVAILLE DANS LE POLE.[3]

Dans un second temps nous avons inclus la commune des Trois-Moutiers à l'aire urbaine de Loudun car celle-ci contient d'une part une offre d'emploi importante par rapport à sa taille (environ 500 emplois) et elle sera d'autre part le territoire d'accueil du futur projet de Center Parcs.

Pour finir, nous avons regroupé les 3 communautés de communes du chinonais, car nous voulions inclure la centrale d'Avoine d'une part, et prendre en compte le fait que ces trois communautés de communes ont pour projet de se regrouper à l'horizon 2014 sous une seule communauté de communes : Chinon, Vienne et Loire. De plus, ces communautés de communes font la jonction entre les départements de la Vienne et de l'Indre et Loire.

Il subsiste néanmoins quelques communes qui n'appartiennent à aucune de ces trois zones précédemment définies, nous les négligerons dans le diagnostic car celles-ci ne présentent qu'un intérêt réduit en terme d'économie. Elles n'entrent donc pas en compte dans le diagnostic socio-économique mais elles restent tout de même concernées par la suite de notre étude.

[3] http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/aire-urbaine.htm

TABLEAU 1 :VILLES EXCLUES DU TERRITOIRE D'ETUDE, PART EN POURCENTAGE
(Source : recensement personnel)

Villes exclues des aires urbaines	Population	Pourcentage du territoire d'étude + communes exclues
Tourtenay	142	0,22 %
Ternay	180	0,28 %
Berie	267	0,41 %
Pouancay	241	0,37 %
Saint Léger de Montbrillais	389	0,60 %
Morton	372	0,57 %
Raslay	118	0,18 %
Saix	248	0,38 %
Roiffé	639	0,98 %
Bournand	706	1,09 %
Vézières	353	0,54 %
Beuxes	530	0,82 %
Sammarçolles	625	0,96 %
Martaizé	386	0,59 %
Oiron	961	1,48 %
Brie	199	0,31 %
Arcay	401	0,62 %
Saint-Laon	125	0,19 %
Ranton	189	0,29 %
Glénouze	120	0,18 %
Ensemble des villes exclues	**7191**	**11,08 %**
Territoire d'étude	**57732**	**88,92 %**
Territoire d'étude + communes exclues	**64923**	**100,00 %**

CHINON

Chinon est situé dans la région Centre (ayant une population de 2 548 065 habitants en 2010 et dont la préfecture est Orléans) et plus particulièrement au Sud-ouest du département de l'Indre-et-Loire (ayant une population de 605 819 habitants et dont la préfecture est Tours). Chinon est sous-préfecture d'Indre-et-Loire, avec Loches et est située à 47 km de Tours.

Chinon est une ville limitrophe des régions Pays de la Loire et Poitou-Charentes et des départements Vienne et Maine et Loire.

Elle est située au cœur du Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine et fait également partie du périmètre Val de Loire, classé sur la liste du patrimoine mondial

CARTE 2 : LOLALISATION DE CHINON
(Source : Google image)

par l'UNESCO. La ville fait d'ailleurs partie des villes dites « Villes et Pays d'Art et d'Histoire », labellisées par le Ministère de la Culture.

La composition détaillée du SIVV est la suivante :

- La CCRGV est composée des communes suivantes : Candes-Saint-Martin, Cinais, Couziers, Lerné, Marcay, La Roche-Clermault, Saint-Germain-sur-Vienne, Seuilly et Thizay.

- La CCV est composée des communes suivantes : Avoine, Huismes, Beaumont-en-Véron et Savigny-en-Véron.

- La communauté de communes Rivière-Chinon-St-Benoit-la-Forêt est, elle, composée de Chinon, Rivière et Saint-Benoit-La-Forêt.

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU VAL DE VIENNE

Le SIVV compte 20 231 habitants en 2009 (INSEE – RP2009). La ville principale de ce territoire, Chinon, compte, en 2012, 8 450 habitants (INSEE – RP2012). Elle représente donc un peu moins de la moitié de la population totale du regroupement.

Les autres communes principales, regroupant la majeure partie de la population, sont Beaumont-en-Véron (2 843 habitants, INSEE – RP2007), Avoine (1 854 habitants, INSEE – RP2007), Huismes (1 519 habitants, INSEE – RP2007) et Savigny-en-Véron (1431 habitants, INSEE – RP2007) totalisant à elles quatre, 7 647 habitants, et toutes étant composantes de la communauté de communes du Véron.

Nous avons donc 5 communes sur 16 qui rassemblent plus des trois quarts de la population du regroupement.

GRAPHIQUE 1 : REPARTITION DE LA POPULATION DU SIVV SELON LA COMMUNE
(Sources : INSEE – RP2007, RP2009, RP2012)

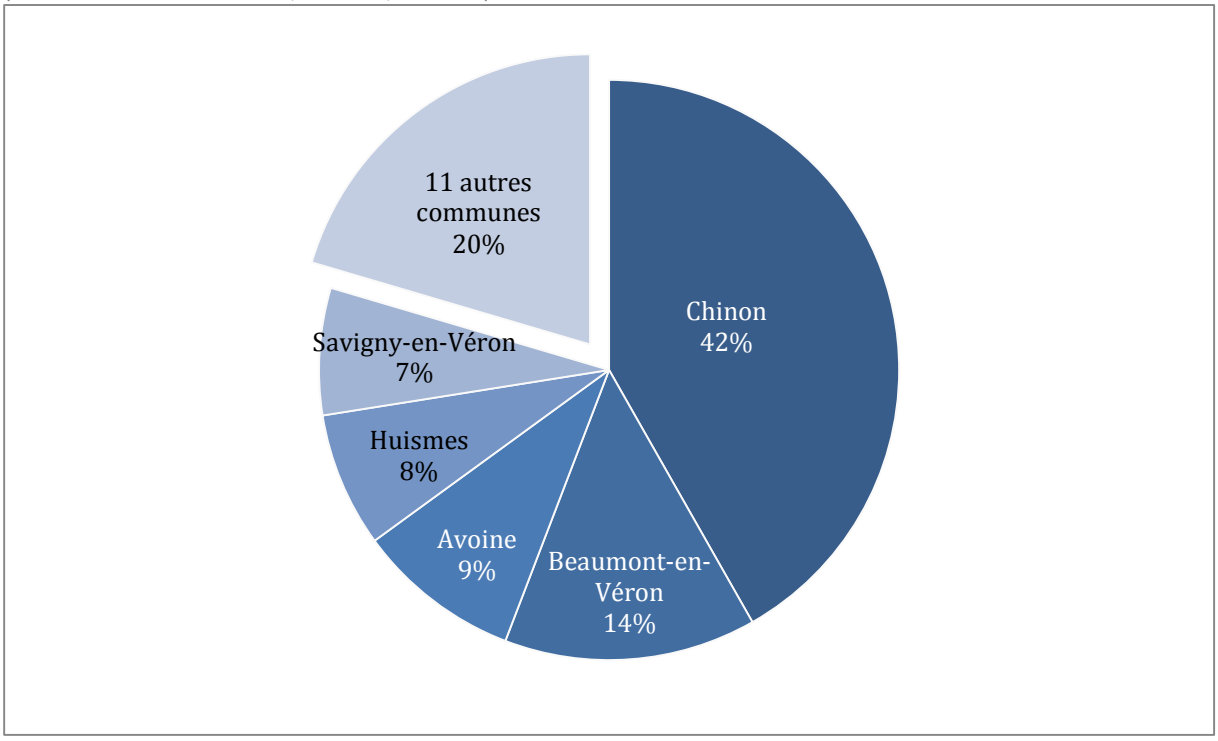

LOUDUN

CARTE 3 : LOCALISATION DE LOUDUN
(Sources : COMERSIS.COM)

L'aire urbaine de Loudun est composée de six communes : Loudun, Angliers, Basses, Chalais, Messemé et Mouterre-Silly. La ville de Loudun regroupe près de 93 % des emplois de l'aire urbaine.

Loudun est situé dans la région Poitou-Charentes (dont la préfecture est Poitiers et sa population est de 1 770 363 habitants) et dans le département de la Vienne (dont la préfecture est Poitiers et ayant une population de 427 193 habitants).

C'est une ville limitrophe des départements Maine-et-Loire, Indre-et-Loire et Deux-Sèvres.

Loudun est situé à 20 km à l'est de Thouars, 22 km au sud-ouest de Chinon et une quarantaine de kilomètres au sud-sud-est de Saumur.

AIRE URBAINE DE LOUDUN AVEC LES TROIS-MOUTIERS

L'aire urbaine de Loudun, incluant les Trois-Moutiers, compte 10 612 habitants en 2009 (INSEE – RP2009). La ville principale de ce territoire est bien entendu Loudun et compte, en 2009, 7 089 habitants (INSEE – RP2009). Elle représente donc les deux tiers de la population de son aire urbaine.

Les communes satellites sont de très petites tailles, allant de 960 habitants pour les Trois-Moutiers (INSEE – RP2007) à 348 habitants pour Basses (INSEE – RP2009). Loudun est donc, d'un point de vue démographique, à la tête d'un territoire monocéphale.

GRAPHIQUE 2 : REPARTITION DE LA POPULATION DE L'AIRE URBAINE DE LOUDUN ET DES TROIS-MOUTIERS EN FONCTION DE LA COMMUNE
(Sources : INSEE – RP2007, RP2009)

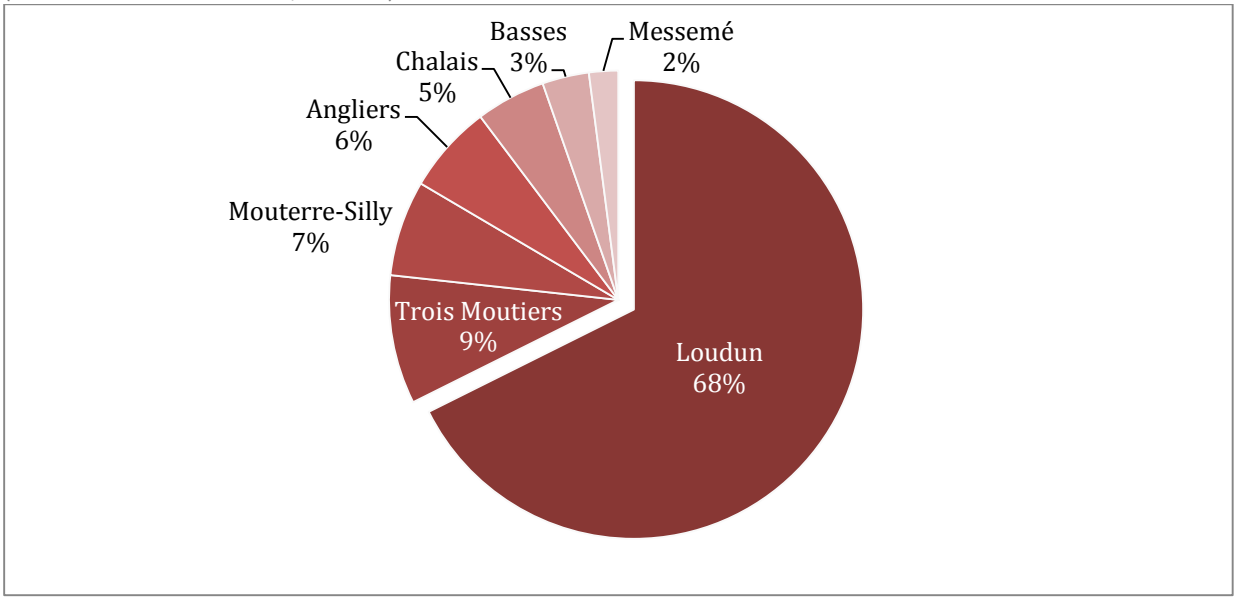

THOUARS

La ville de Thouars est située au Nord du département des Deux-Sèvres (ayant une population de 369 270 habitants et dont la préfecture est Niort) et en région Poitou-Charentes.

Thouars est située à 65 km de Poitiers, 70 km d'Angers et 80 km de Niort.

C'est une ville limitrophe des départements Maine et Loire et Vienne.
L'aire urbaine de Thouars est composée d'Argenton-l'Eglise, Brion-près-Thouet, Louzy, Luzay, Massais, Mauzé-Thouarsais, Missé, Pas-de-Jeu, Saint-Cyr-la-Lande, Sainte-Radegonde, Sainte-Verge, Saint-Jacques-de-Thouars, Saint-Jean-de-Thouars, Saint-Léger-de-Montbrun, Saint-Martin-de-Mâcon, Saint-Martin-de-Sanzay, Taizé, Thouars et Tourtenay.

CARTE 4 : LOCALISATION DE THOUARS
Source : COMERSIS.COM

AIRE URBAINE DE THOUARS

L'aire urbaine de Thouars dénombre 26 889 habitants en 2009 (INSEE – RP2009), ce qui en fait le pôle le plus peuplé de notre territoire d'étude. La ville centre est donc Thouars qui compte, en 2009, 9 822 habitants (INSEE – RP2009). Elle représente donc à peine plus d'un tiers de son aire urbaine.

On peut par ailleurs remarquer que Thouars est la ville la plus dense de notre territoire d'étude avec 812,4 habitants au km².

Les autres communes de premier plan, au niveau démographique, sont Mauzé-Thouarsais (2 062 habitants, RP2009), Sainte-Radegonde (1 952 habitants, RP2009), Argenton-l'Eglise (1 632 habitants, RP2009), Sainte-Verge (1 455 habitants, RP2009) et Saint-Jean-de-Thouars (1 352 habitants, RP2009).

On se rend donc compte que, malgré un pôle unique d'habitat très densément peuplé, le tiers de la population de l'aire urbaine de Thouars est répartie dans 5 communes de contrepoids. Ce qui nous donne deux tiers de la population, concentrée dans 6 communes.

GRAPHIQUE 3 : REPARTITION DE LA POPULATION DE L'AIRE URBAINE DE THOUARS SELON LA COMMUNE (Source : INSEE – RP2009)

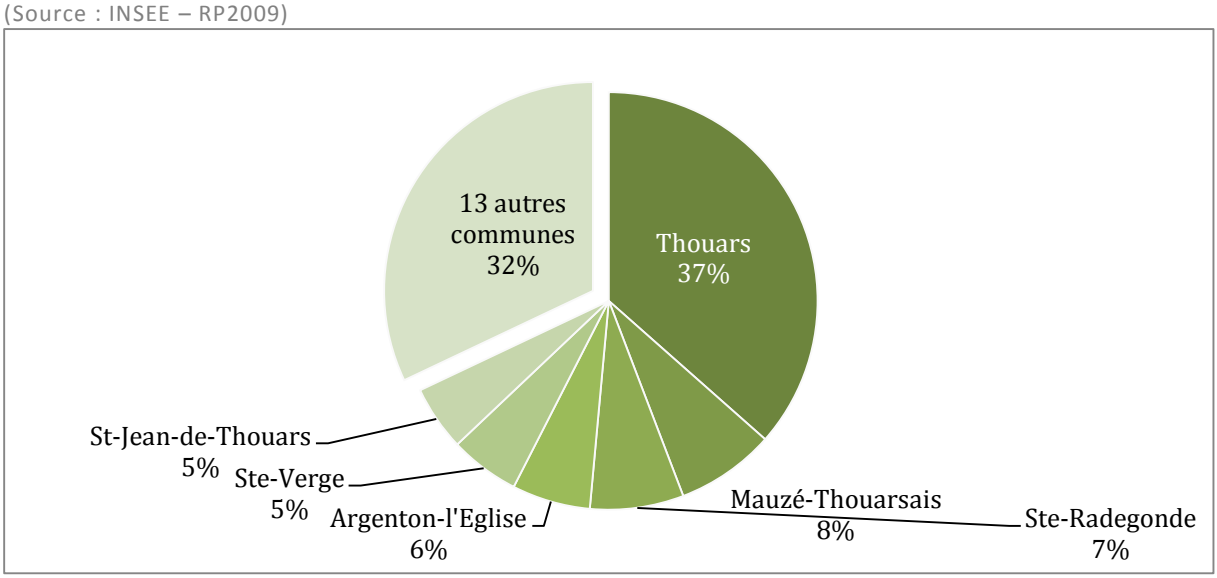

DEMOGRAPHIE

L'étude de la démographie d'un territoire et son évolution dans le temps est une donnée qui permet de juger son attractivité auprès de différents types de populations.
Celle-ci se résume essentiellement en l'analyse de la taille, l'âge et les catégories socioprofessionnelles de la population ainsi que de la taille des ménages.

TERRITOIRE D'ETUDE

GRAPHIQUE 4 : EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE, ENTRE 1968 & 2009, DU TERRITOIRE D'ETUDE ET DES DIFFERENTS POLES URBAINS LE COMPOSANT
(Sources : INSEE – RP1968 à 1990 dénombrements - RP1999 et RP2009 exploitations principales)

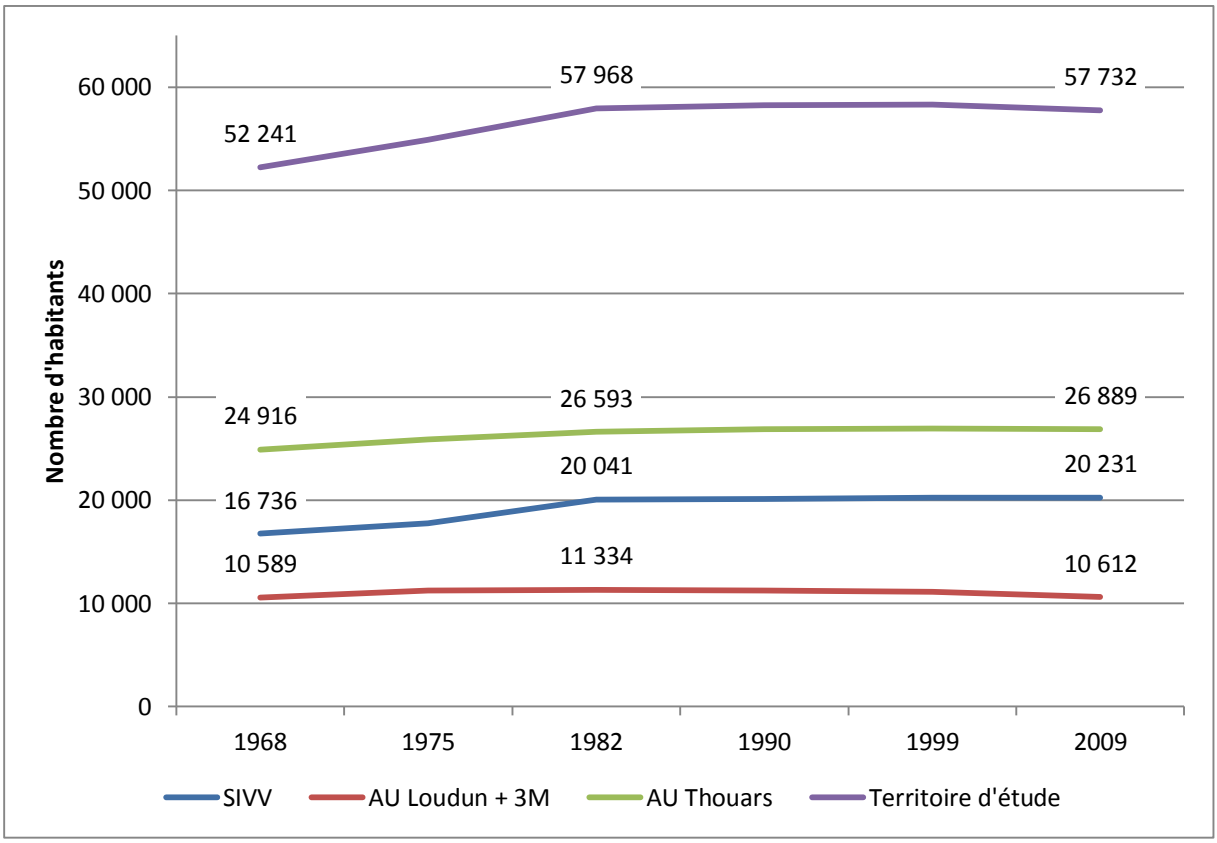

À noter

On remarque, grâce au graphique ci-dessus, que la population du territoire d'étude est dans une dynamique croissante. Cependant, celle-ci est relativement ténue, en effet elle est moitié moins importante que la moyenne nationale (+10,5 % en 41 ans pour le territoire, +26,7 % pour la France sur la même période).

Cette croissance démographique est principalement portée par le pôle SIVV qui a vu sa population augmenter de 20,9 % en 41 ans, tandis que l'aire urbaine de Loudun leste l'envol de la croissance démographique du territoire d'étude, avec une stagnation de sa population (+0,2 % en 41 ans). Cette stagnation moyenne résulte d'une légère augmentation de la population jusqu'au début des années 1980, puis d'une chute de la même amplitude jusqu'en 2009, tandis que les deux autres pôles du territoire ne cesse de gagner de la population pour atteindre la même année une population totale de 57 732 habitants.

CARTE 5: TAUX DE VARIATION ANNUEL DE LA POPULATION DU TERRITOIRE D'ETUDE ENTRE 1999 ET 2009

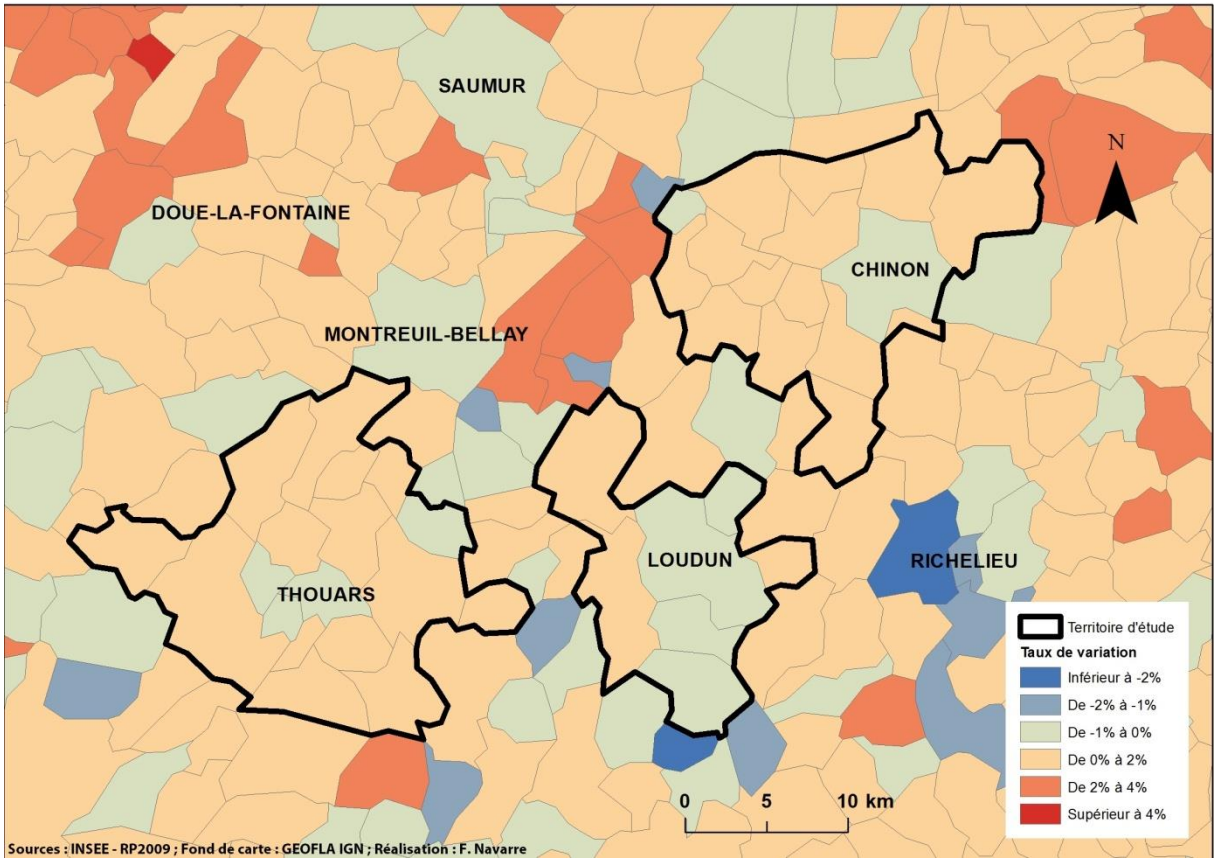

La carte ci-dessus nous montre que les villes centres de Thouars, Loudun et Chinon ont perdu davantage de population (taux de variation entre -1 % et de 0 %) que leurs villes limitrophes qui présentent pour leur majorité un taux de variation légèrement positif (entre 0 % et 2 %).

À noter

On constate néanmoins que cette perte de population est un phénomène qui dépasse le territoire d'étude. En effet, certaines villes comme Montreuil-Bellay, Saumur et Richelieu présentent également des taux de variation négatifs.

Par ailleurs, plusieurs communes situées entre nos trois territoires (Epieds, Saix, Morton, Fontevraud-l'Abbaye, Turquant) présentent une évolution démographique relativement conséquente (taux de variation entre 2 % et 4 %). Leur croissance peut s'expliquer par leur proximité avec les villes les plus importantes du territoire (Thouars, Loudun, Chinon, Saumur et Montreuil-Bellay).

À noter

Enfin, on constate que les communes situées sur l'axe Chinon – Azay-le-Rideau (et donc non tournées vers Loudun et Thouars) sont également marquées par une augmentation de leur population.

GRAPHIQUE 5 : POPULATION DU TERRITOIRE D'ETUDE PAR GRANDE TRANCHE D'AGE, COMPARAISON 1999-2009 (Sources : INSEE – RP1999 et RP2009)

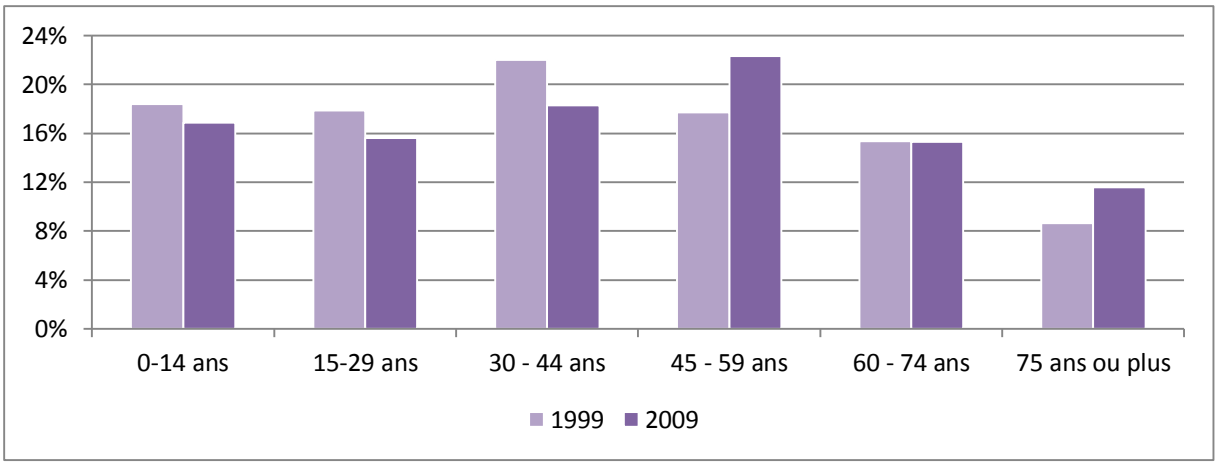

Comme on peut le voir sur le graphique ci-dessus, le territoire étudié subit un vieillissement de la population. En effet, on remarque qu'en dix ans, le territoire a perdu en population jeune (0 – 44 ans), tandis qu'il en a gagné sur la tranche d'âge 45 ans ou plus.

GRAPHIQUE 6 : POPULATION DE LA FRANCE PAR GRANDE TRANCHE D'AGE, COMPARAISON 1999-2009 (Sources : INSEE – RP1999 et RP2009)

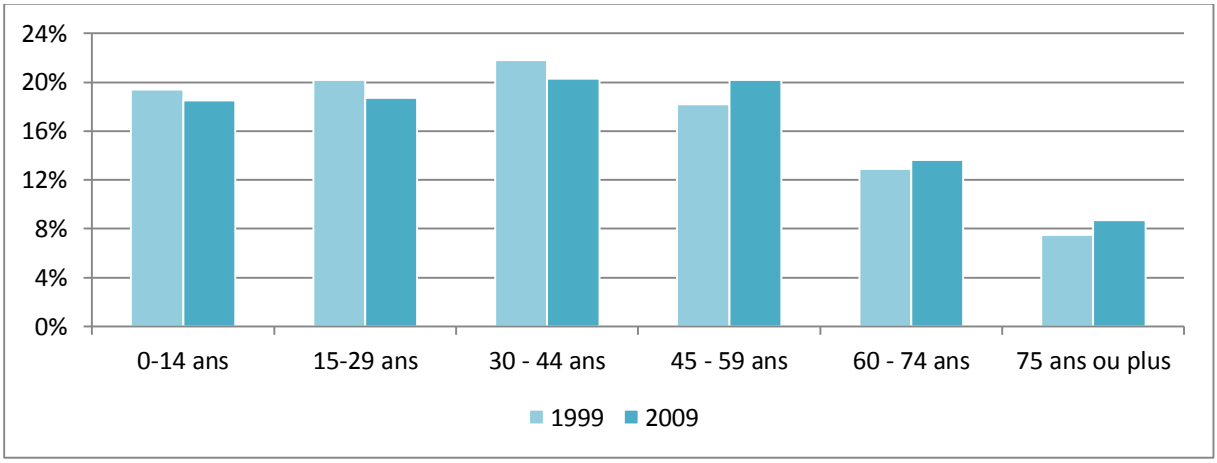

À noter

Cependant ce vieillissement de la population n'est pas propre à notre territoire. En effet quand on le compare à la France (cf. GRAPHIQUE 6 ci-dessus), on remarque que la tendance est la même, mais le renversement est accentué sur notre territoire d'étude.

GRAPHIQUE 7 : COMPARAISON DE LA REPARTITION DE LA POPULATION DU TERRITOIRE D'ETUDE PAR GRANDE TRANCHE D'AGE EN FONCTION DES POLES URBAINS
(Source : INSEE – RP2009)

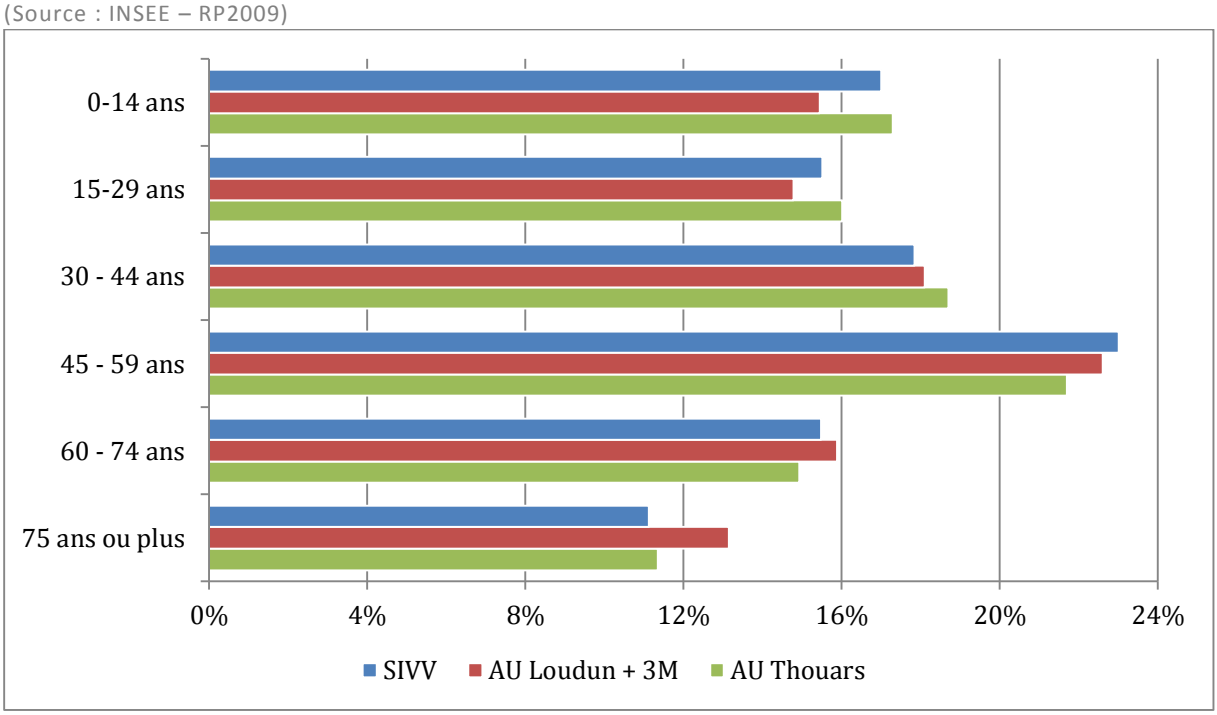

Afin d'approfondir l'étude démographique, si on détaille la répartition par tranche d'âge à l'échelle des pôles urbains, on remarque quelques disparités. En effet, on remarque que, pour les populations très jeunes, Loudun est le parent pauvre des trois pôles. En effet, pour les tranches 0-14 ans, et 15-29 ans, il subit un retard de, respectivement, 2 % et 1,2 % sur l'aire urbaine de Thouars.

Cette présence plus élevée de population jeune sur Thouars peut s'expliquer par des formations dans l'enseignement supérieur court présentes dans cette ville que les deux autres ne proposent pas (à l'exemple de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers), ou encore d'un bassin d'emploi plus dynamique et important (cf. Partie économie).

A contrario, l'aire urbaine de Loudun détrône les deux autres pôles urbains sur les classes les plus âgées (60-74 ans, et 75 ans ou plus), de plus de 2,1 % de différence par rapport au SIVV pour la classe d'âge 75 ans ou plus.

Cette proportion plus élevée de personnes âgées à Loudun représenterait un ancrage de la population sur son territoire. En outre, la ville de Loudun ne parvenant pas à attirer de nouveaux emplois, la population jeune quitte son aire urbaine pour se diriger vers des aires urbaines plus vastes et dynamiques comme Thouars, Tours, ou Poitiers (cf. Partie économie).

À noter

Cependant, à part ces légères disparités, le territoire reste, de manière générale, relativement homogène quant à la distribution des classes d'âge.

GRAPHIQUE 8 : EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE DU SIVV ENTRE 1968 ET 2009
(Sources : INSEE, RP1968 à 1990 dénombrements - RP1999 et RP2009 exploitations principales)

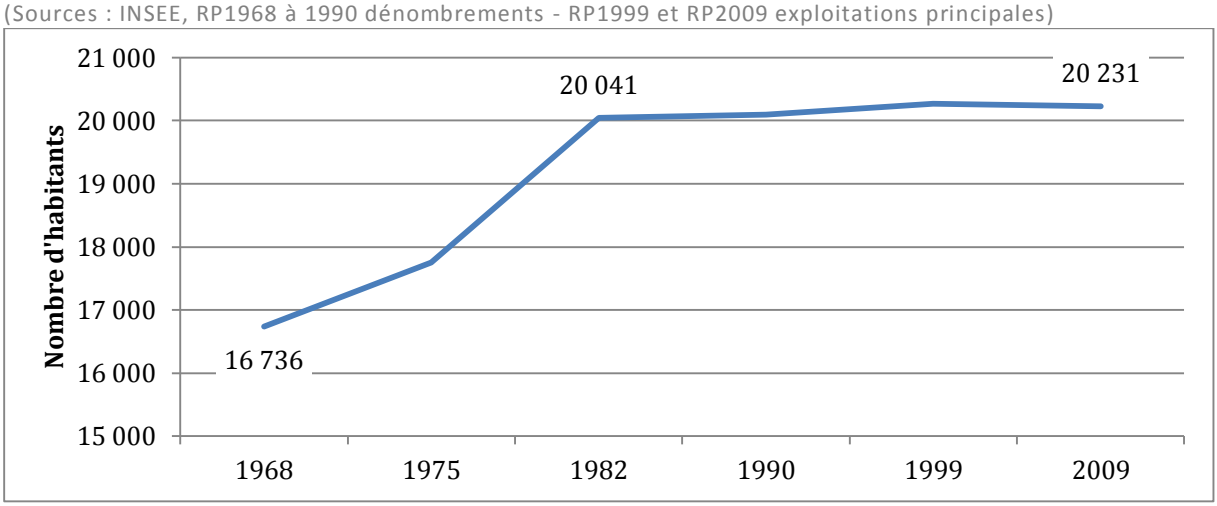

D'après le graphe ci-dessus on remarque que la population du territoire s'est structurée aux alentours des années 1980. En effet, comme on peut le voir, depuis le recensement de 1982, il n'y a plus eu d'évolution notable de la population du territoire chinonais. Le territoire n'a gagné des habitants qu'entre 1968 et 1982.

GRAPHIQUE 9 : POPULATION DU TERRITOIRE D'ETUDE PAR GRANDE TRANCHE D'AGE
(Sources : INSEE – RP1999, RP2009)

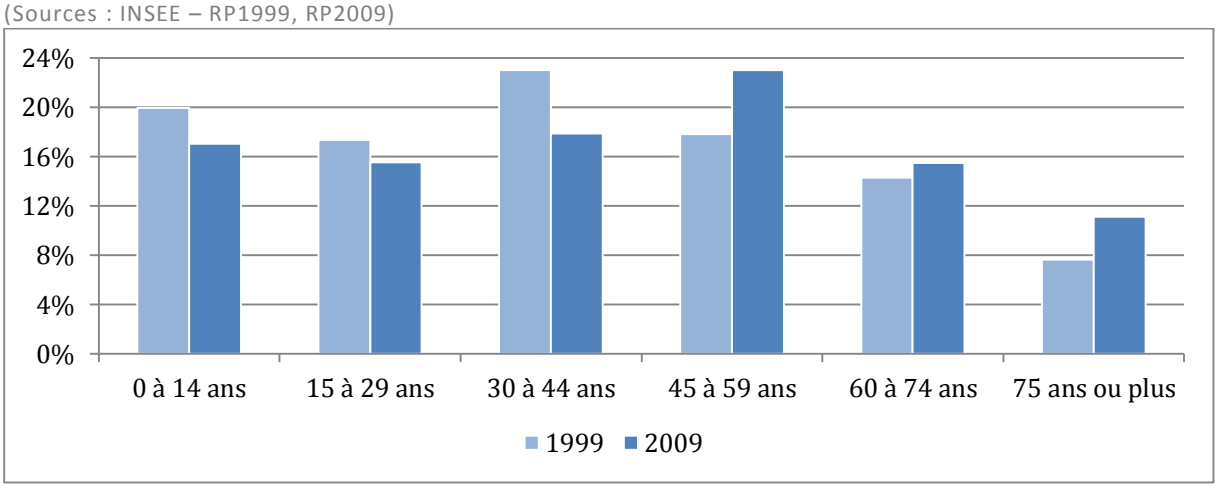

Concernant la répartition par grande tranche d'âge, si on se réfère au graphe ci-dessus, on observe un renversement de proportion entre les différentes catégories d'âge des populations entre 1999 et 2009. En 1999, la population de 0 à 44 ans était supérieure à celle de 45 à 75 ans ou plus alors qu'en 2009, c'est la population de 45 à 75 ans ou plus qui est supérieure à celle de 45 à 75 ans. La population du SIVV est donc une population vieillissante.

AIRE URBAINE DE LOUDUN AVEC LES TROIS-MOUTIERS

GRAPHIQUE 10 : EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE DE L'AIRE URBAINE DE LOUDUN ET DES TROIS-MOUTIERS ENTRE 1968 ET 2009
(Sources : INSEE - RP1968 à 1990 dénombrements - RP1999 et RP2009 exploitations principales)

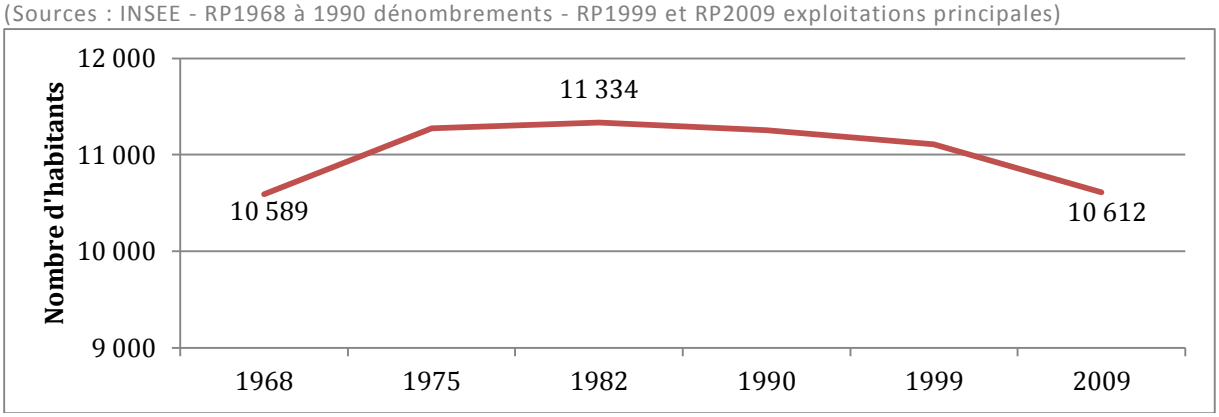

À noter

On constate que la fermeture de la ligne Chinon-Loudun-Thouars (1974) coïncide avec un ralentissement de la croissance démographique de Loudun et de son aire urbaine (en effet, entre 1968 et 1982, la ville a gagné 1 172 habitants, soit une augmentation de 17%). A partir de 1982, cette tendance passe à la décroissance. Loudun n'a depuis jamais réussi à gagner en population.

Entre 1999 et 2009, la population de l'aire urbaine est passée de 11 110 à 10 612 habitants, ce qui représente une décroissance de -4,7%. Celle-ci s'explique principalement par deux phénomènes :

- Un solde naturel négatif : -0,3 %
- Un solde migratoire négatif : -0,3%

Le deuxième point est donc intéressant car on remarque que la population, entre 1999 et 2009, quitte l'aire urbaine de Loudun.

GRAPHIQUE 11 : POPULATION DE L'AIRE URBAINE DE LOUDUN ET DES TROIS-MOUTIERS PAR GRANDE TRANCHE D'AGE, COMPARAISON ENTRE 1999 & 2009
(Sources : INSEE – RP1999, RP2009)

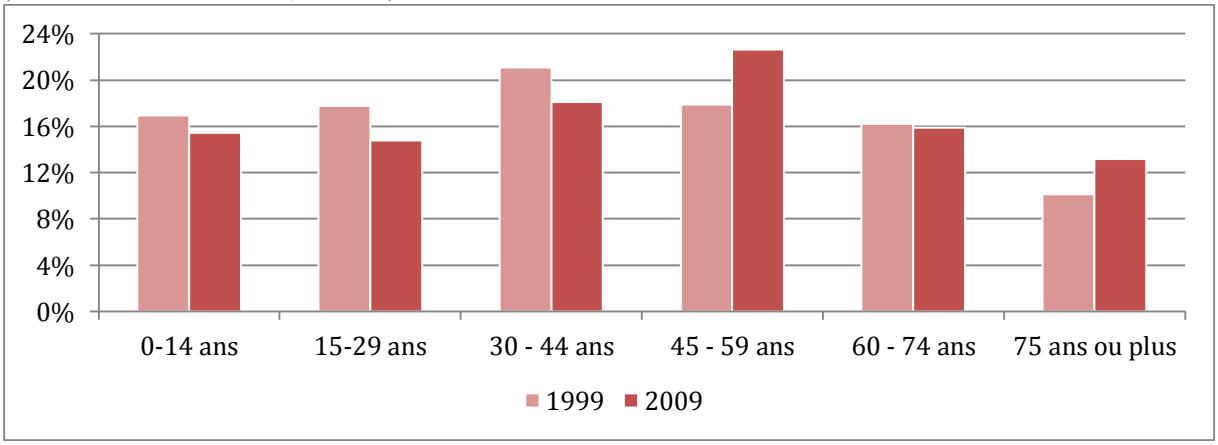

Comme de nombreux territoires ruraux, l'aire urbaine de Loudun se caractérise par un vieillissement global de sa population, comme l'atteste l'évolution de la part des plus de 45 ans :

- 44,2 % en 1999
- 51,7 % en 2009

AIRE URBAINE DE THOUARS

GRAPHIQUE 12 : EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE DE L'AIRE URBAINE DE THOUARS ENTRE 1968 & 2009
(Sources : INSEE - RP1968 à 1990 dénombrements - RP1999 et RP2009 exploitations principales)

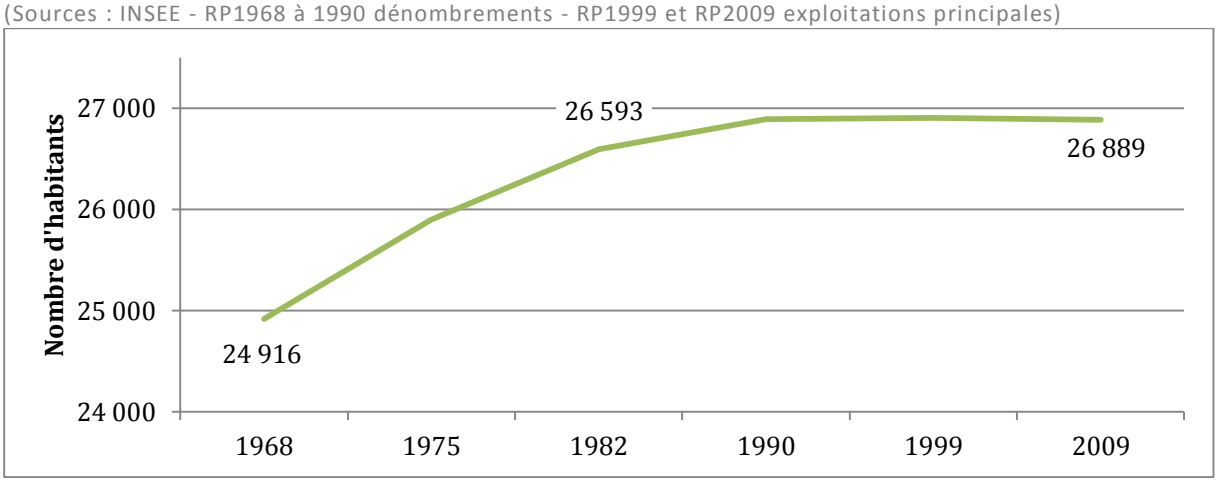

La population de l'aire urbaine de Thouars a connu une forte croissance entre 1968 et 1990, passant de 24 916 à 26 892 habitants soit une variation de +8 %, celle-ci peut s'expliquer par le développement des zones industrielles et artisanales. Depuis 1990 et jusque 2009 on observe une stagnation de la population.

GRAPHIQUE 13 : POPULATION DE L'AIRE URBAINE DE THOUARS PAR GRANDE TRANCHE D'AGE, COMPARAISON ENTRE 1999 & 2009
(Sources : INSEE – RP1999, RP2009)

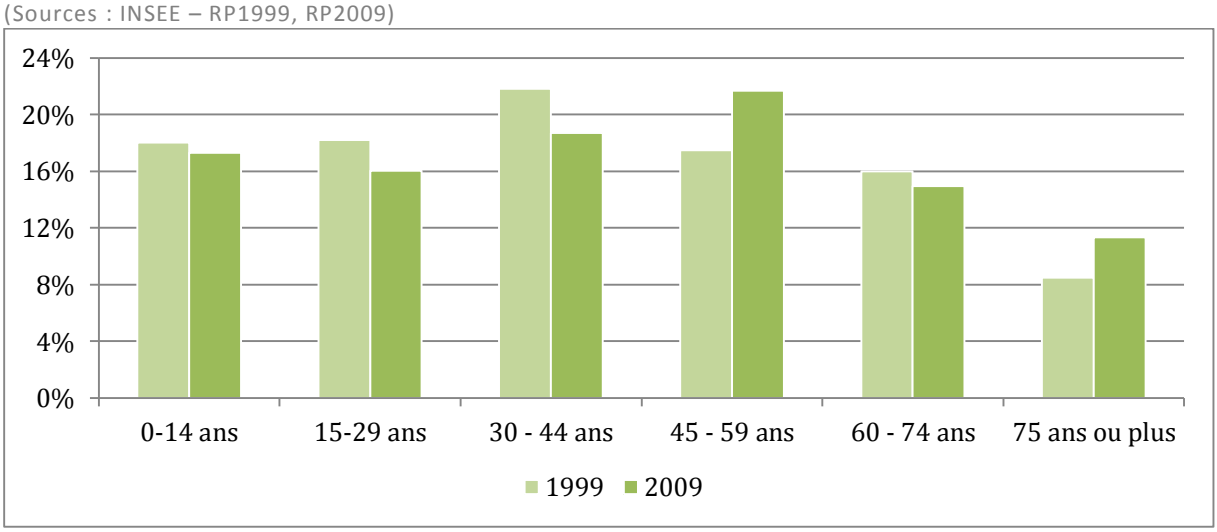

La population de l'aire urbaine thouarsaise est vieillissante. En effet la part des habitants de moins de 45 ans diminue, elle ne représente en 2009 que 52 % contre 57 % en 1999 alors que celle des plus de 45 ans augmente entre 1999 et 2009 passant donc de 43 % à 48 %.

Synthèse

Sur notre territoire d'étude, nous avons à faire à une population vieillissante, bien que croissante, confirmant ainsi la tendance nationale, et ce sans réelles disparités entre les différents pôles.

En outre, les communes-centres ont tendance à perdre de la population, tout en voyant leur périphérie en gagner.

Enfin, à part pour Loudun et son aire urbaine, la fermeture de la ligne ferroviaire n'a pas eu d'impact notable sur la croissance démographique.

REPARTITION ET EVOLUTION DE LA POPULATION PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

REPARTITION

GRAPHIQUE 14 : POPULATION DU TERRITOIRE D'ETUDE DE 15 ANS OU PLUS SELON LA CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE EN 2009
(Source : INSEE – RP2009)

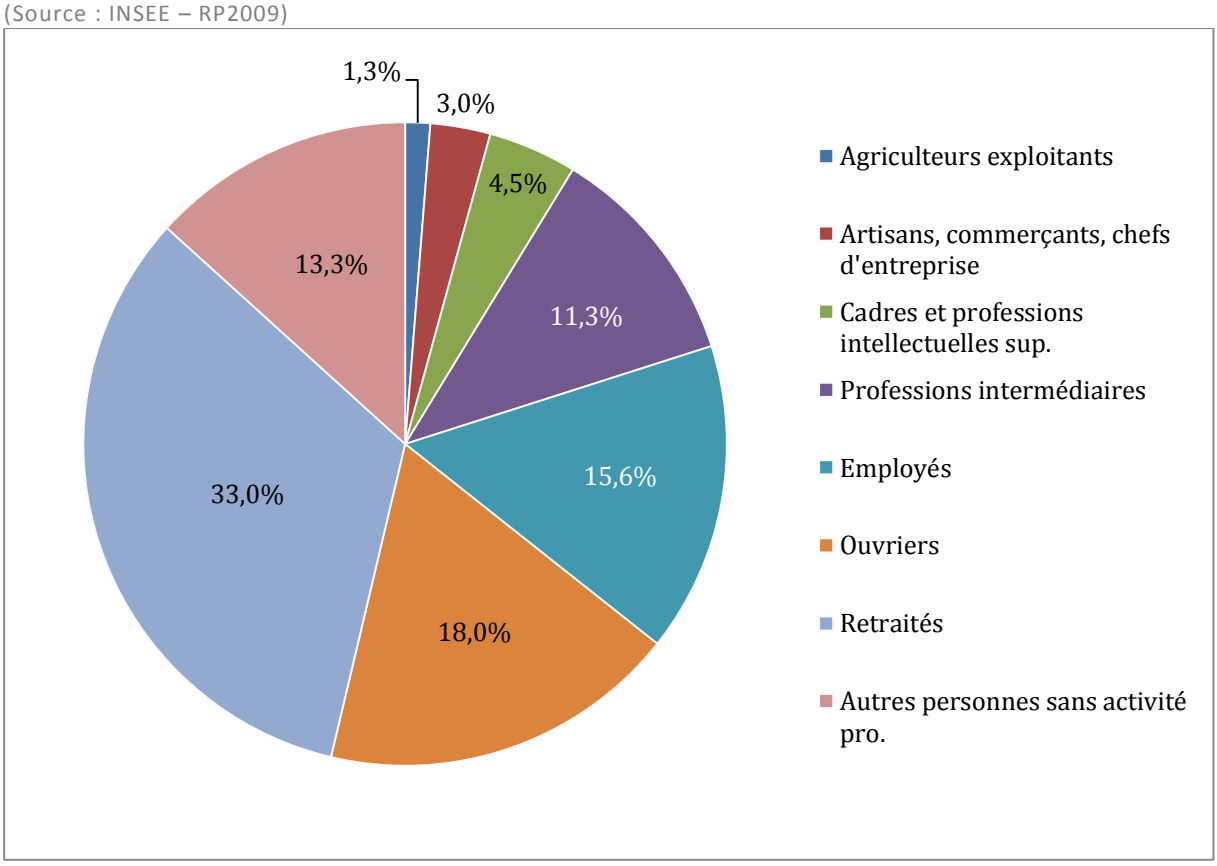

GRAPHIQUE 15 : POPULATION DE 15 ANS OU PLUS SELON LA CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE, COMPARAISON TERRITOIRE D'ETUDE – FRANCE
(Source : INSEE – RP2009)

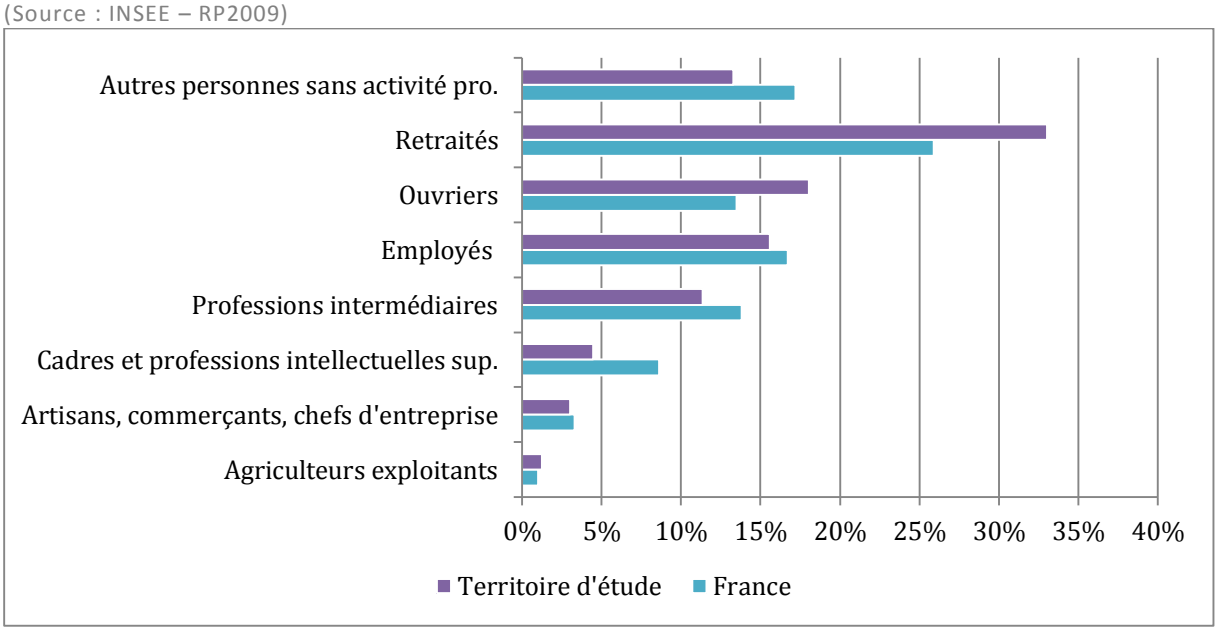

À noter

Sur les deux graphes précédents, on peut noter que notre territoire est un territoire ouvrier. En effet, la part de la population active s'y trouvant est de 18 %, contre 13,5 % en France.

Ceci peut s'expliquer par le fait que Thouars, ainsi que Loudun avant les années 1970, étaient des villes cheminotes. Il peut s'agir aussi, comme nous sommes sur un territoire rural et que les ouvriers agricoles sont inclus dans la catégorie « Ouvriers » de l'impact d'une agriculture maraichère très présente, et nécessitant plus de main d'œuvre régulière que l'agriculture céréalière ou viticole.

À noter

En outre, avec 7 % de plus que la moyenne nationale, le tiers de la population de 15 ans ou plus (considérée comme active) de notre territoire est retraitée.

Comme on le voit dans le détail de chaque territoire, cela est cohérent avec le vieillissement observé de la population.

À noter

Ensuite, on peut noter que les professions intermédiaires, et en particulier les cadres et professions intellectuelles supérieures sont sous représentées. En effet, ils sont respectivement en dessous de la moyenne nationale de 2,5 %, et 4,1 % (presque moitié moins).

Cependant, la part de population sans activité professionnelle, autre que les retraités, est plus faible de 3,9 % que la moyenne nationale, ce qui acte d'une population relativement active.

Toutefois, cette moyenne sur le territoire cache certaines différences.

GRAPHIQUE 16 : POPULATION DE 15 ANS OU PLUS SELON LA CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE ET LA LOCALISATION
(Source : INSEE – RP2009)

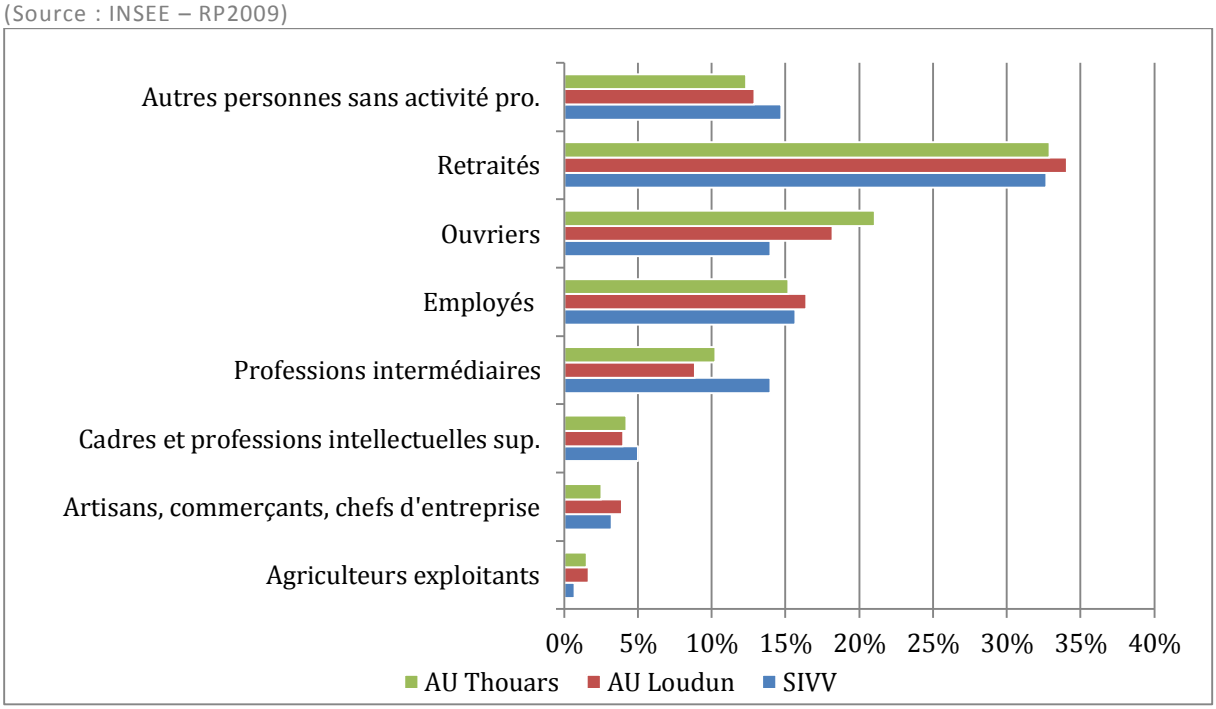

En effet, quand on compare nos trois pôles, on remarque de fortes disparités pour certaines catégories socioprofessionnelles.

A l'aune des ouvriers, des professions intermédiaires et des agriculteurs exploitants, où l'on note une homogénéité entre les aires urbaines de Thouars et Loudun, mais on remarque que le SIVV est plus tourné vers le tertiaire avec une part d'ouvriers moindre de 7 % par rapport à l'aire urbaine thouarsaise, et moitié moins important pour les agriculteurs. Tandis que la part des professions intermédiaires du SIVV est supérieure de 5,1 % par rapport à l'aire urbaine de Loudun. Cela peut s'expliquer par la présence du centre nucléaire de production d'électricité, à Avoine, qui recrute de la main d'œuvre qualifiée sur une grande partie du SIVV.

EVOLUTION ENTRE 1999 ET 2009

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU VAL DE VIENNE

GRAPHIQUE 17 : POPULATION DU SIVV DE 15 ANS OU PLUS PAR CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE, COMPARAISON 1999 & 2009
(Sources : INSEE – RP199, RP2009 exploitations complémentaires)

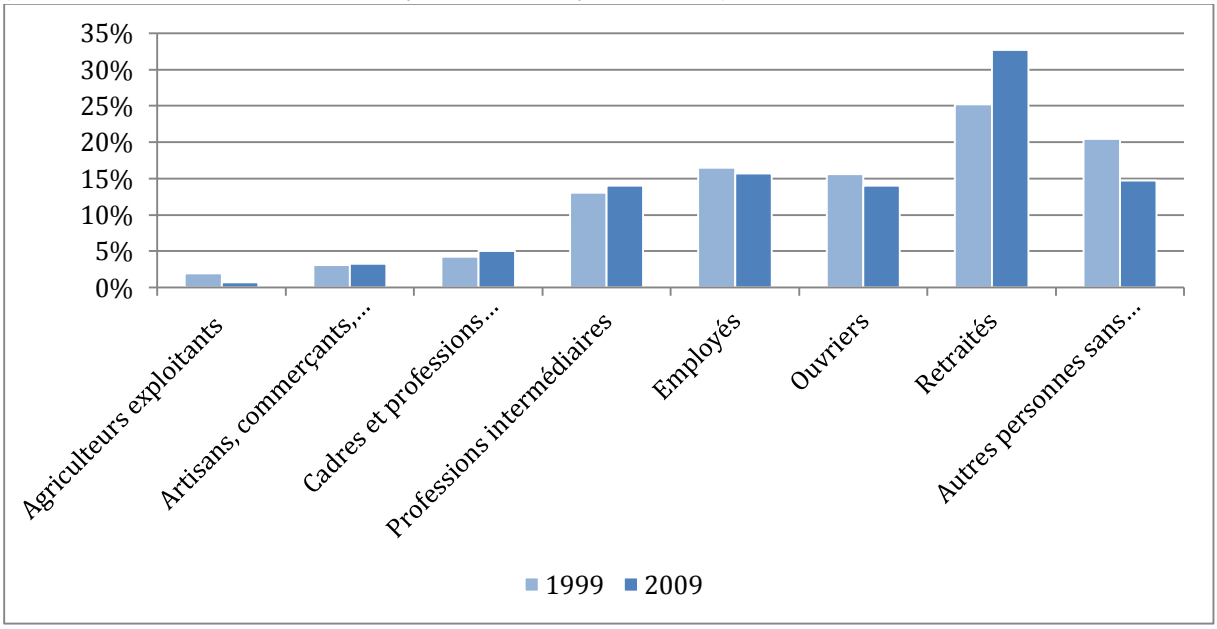

En comparant les données des populations du SIVV selon la catégorie socioprofessionnelle entre 1999 et 2009, on observe une augmentation de la part des retraités puisqu'ils représentent 8,5 % de plus par rapport à 1999. Sinon, les parts des autres catégories ont toutes diminué.

Hormis la catégorie des retraités, la catégorie socioprofessionnelle qui reste dominante est la catégorie des artisans, commerçants et chefs d'entreprise.

AIRE URBAINE DE LOUDUN AVEC LES TROIS-MOUTIERS

GRAPHIQUE 18 : POPULATION DE L'AIRE URBAINE DE LOUDUN DE 15 ANS OU PLUS PAR CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE, COMPARAISON 1999 & 2009
(Sources : INSEE – RP1999, RP2009 exploitations complémentaires)

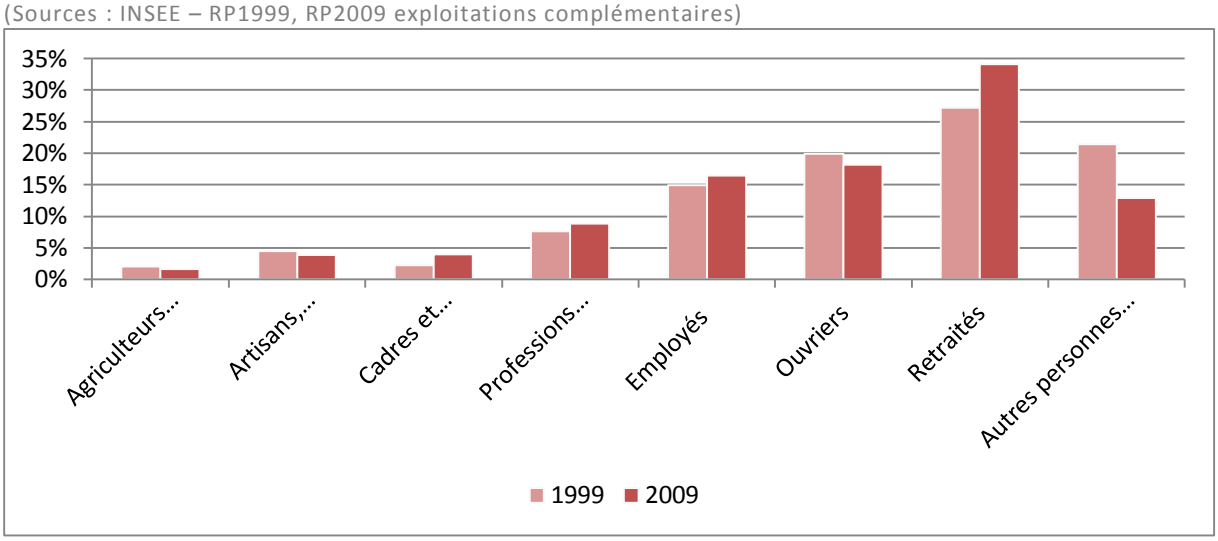

La part des retraités a augmenté de 7 % entre 1999 et 2009, ce qui confirme le caractère vieillissant de ce pôle urbain. En outre, la proportion de cadres et professions intermédiaires et d'employés a légèrement augmenté en 10 ans.

AIRE URBAINE DE THOUARS

GRAPHIQUE 19 : POPULATION DE L'AIRE URBAINE DE THOUARS DE 15 ANS OU PLUS PAR CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE, COMPARAISON 1999 & 2009
(Sources : INSEE – RP1999, RP2009 exploitations complémentaires)

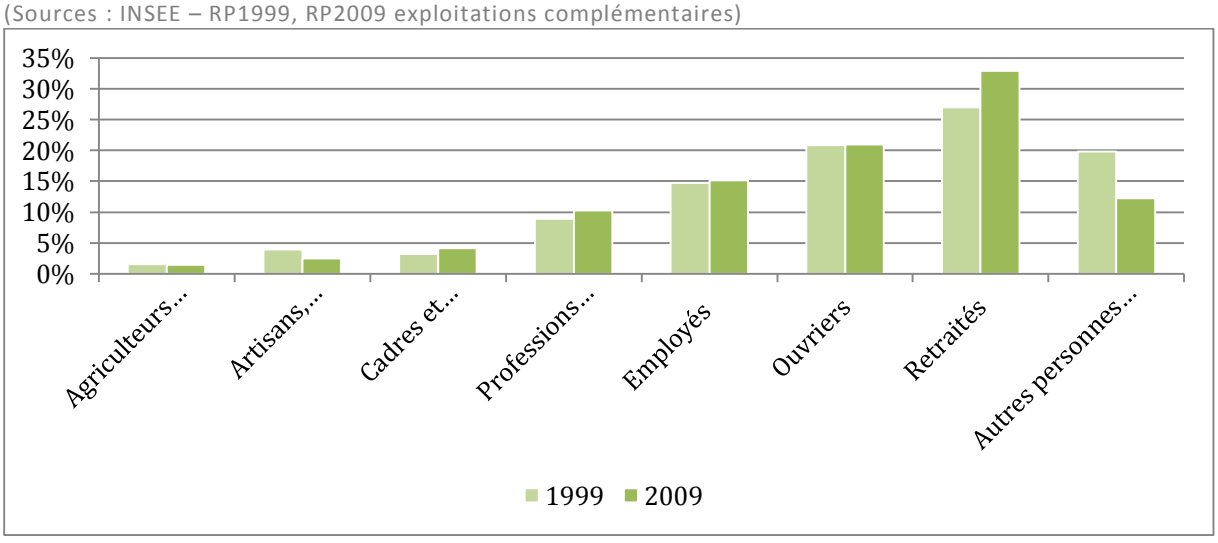

En comparant les catégories socioprofessionnelles entre 1999 et 2009, on remarque qu'en 10 ans, la catégorie « Autres personnes sans activité professionnelle » a quasiment diminué de moitié (passage de 19,8 % à 12,3 %).

À noter

En outre, on remarque que la catégorie socioprofessionnelle ayant le plus progressé est celle des retraités, typique d'un vieillissement de la population. On note également que la catégorie « Artisans, commerçants, chefs d'entreprises », déjà très peu représentée en 2009, a faibli encore en 2009 (de 4 % à 2,5 %).

Synthèse

Notre territoire est typique d'un territoire rural. En effet le vieillissement de la population est présent par une forte part de la catégorie socioprofessionnelle des retraitées qui n'a cessé d'augmenté. De plus, le grand besoin de main d'œuvre tant sur le plan cheminot (à Thouars) que maraîcher (à Loudun et Thouars), fait que la première catégorie de population active est celle des ouvriers.

Enfin, ces deux catégories représentent plus de 50 % de la population de 15 ans ou plus présente sur le territoire d'étude, et signe d'un territoire ayant des difficultés à se développer, elles relèguent à l'arrière-plan les professions intellectuelles supérieures (à moins de 5 % sur notre territoire, pour 8 % en moyenne en France)

TERRITOIRE D'ETUDE

GRAPHIQUE 20 : EVOLUTION DE LA TAILLE DES MENAGES, COMPARAISON TERRITOIRE D'ETUDE – FRANCE (Sources : INSEE – RP1968 à 2009)

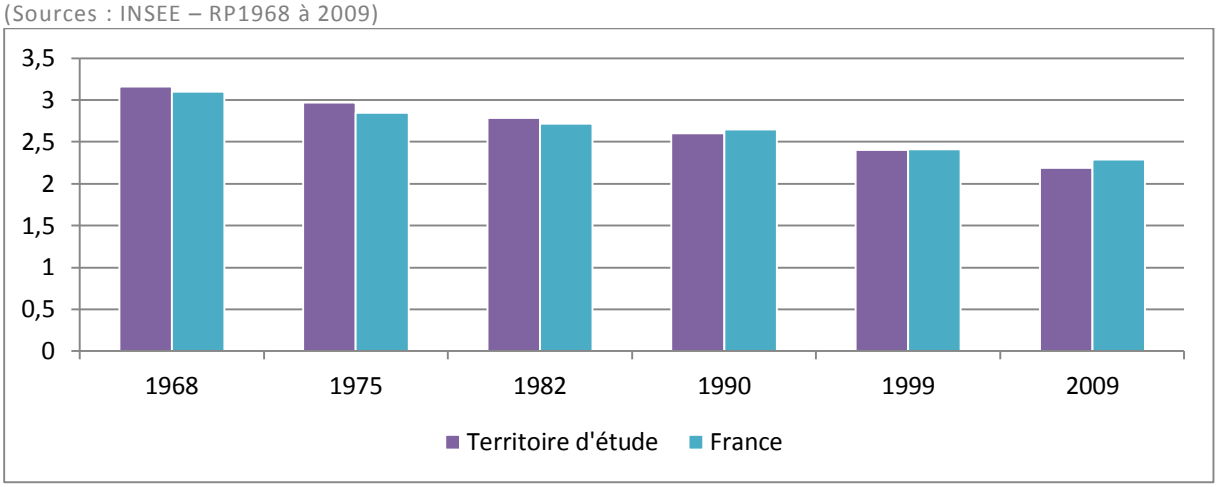

On observe sur le graphique ci-dessus une diminution de la taille des ménages qui, correspondant à la tendance nationale, ont perdu une personne pour passer de 3,2 à 2,2 habitants en 41 ans.

Ceci, couplé à une augmentation de la population, impacte directement sur le nombre de logements créés, et peut intensifier l'étalement urbain sur des territoires peu denses, comme les périphéries de nos trois villes centres. Enfin, cette baisse peut s'expliquer par l'augmentation de la population des personnes âgées sur le territoire qui se retrouvent soit sans enfants, soit seules dans leur logement.

GRAPHIQUE 21 : MENAGES SELON LA STRUCTURE FAMILIALE DANS LE SIVV

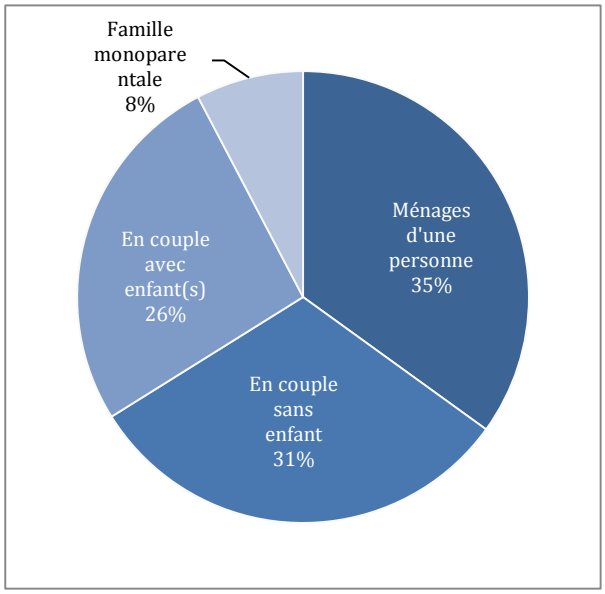

GRAPHIQUE 22 : MENAGES SELON LA STRUCTURE FAMILIALE SUR L'AIRE URBAINE DE LOUDUN ET LES TROIS-MOUTIERS

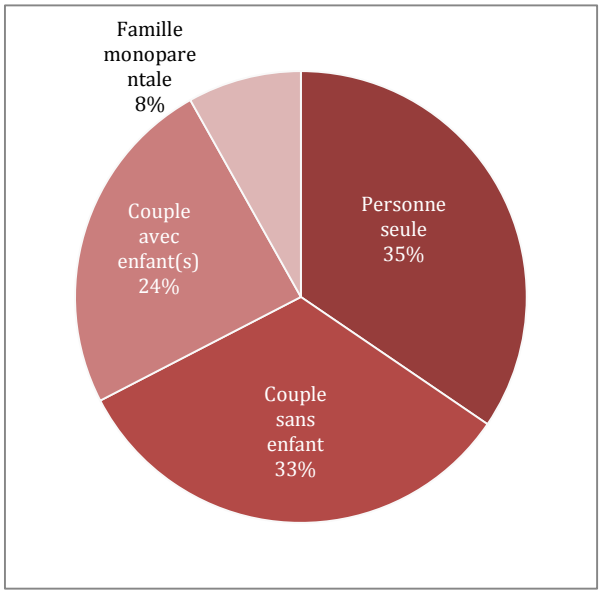

GRAPHIQUE 23 : MENAGES SELON LA STRUCTURE FAMILIALE SUR L'AIRE URBAINE DE THOUARS

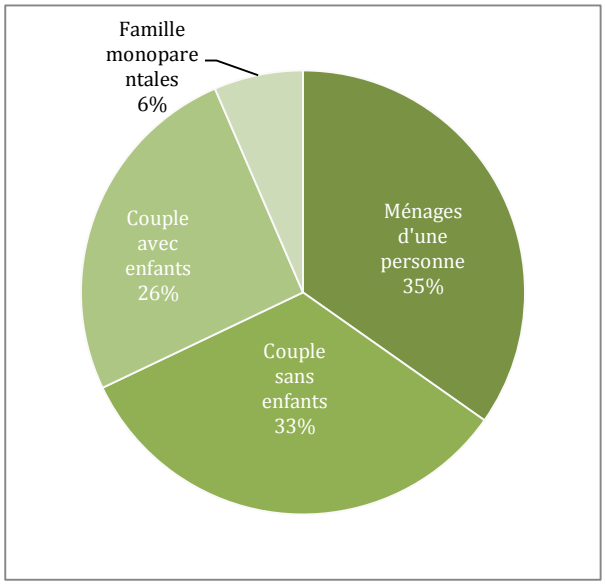

GRAPHIQUE 24 : MENAGES DU TERRITOIRE D'ETUDE SELON LA STRUCTURE FAMILIALE

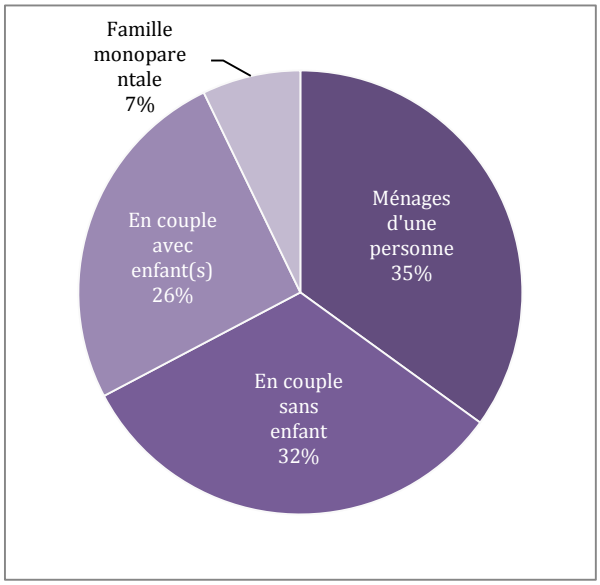

(Source : INSEE – RP2009)

En observant les graphiques ci-dessus, on se rend compte que les deux tiers de la population du territoire étudié vivent sans enfants dans leur famille (67,3%). Cela dépasse la moyenne nationale, qui est à 63,1 %.

En outre, le type des ménages selon la structure familiale ne se différencie quasiment pas en fonction des pôles étudiés.

Synthèse

La taille des ménages situés sur notre territoire d'étude est en constante baisse, suivant ainsi la tendance nationale.

De plus, les ménages sans enfants sont majoritaires, ce qui correspond au vieillissement de notre territoire d'étude.

SYNTHESE DE LA **PARTIE DEMOGRAPHIE**

S'il faut retenir un qualificatif du territoire d'étude, il s'agit de « **vieillissant** ».

En effet, notre territoire perd de la population jeune (solde migratoire moyen négatif), tout en ayant une population de retraitée qui augmente. Ceci est dû au cours naturel de la vie, mais aussi au fait que la tranquillité de notre territoire est connue et reconnue, ainsi, même si notre territoire ne perd pas de population de manière générale, celle qui reste ou entre, est âgée.

En outre, concernant les catégories socioprofessionnelles actives, notre territoire est un territoire principalement **ouvrier**, dépourvue de professions intellectuelles supérieures, en comparaison à la moyenne nationale. Ceci est en adéquation avec le caractère rural de notre territoire.

Ces deux principaux éléments font que, comme nous le verrons plus tard, notre territoire est un territoire rural de plus en plus en rupture socialement et économiquement, de par la fragilité des catégories socio-professionnelles qui le composent.

EMPLOI

L'étude de l'emploi est étroitement liée à celle de la démographie. En effet, l'emploi va pouvoir justifier la concentration ou non d'une population sur un territoire à partir d'une donnée simple : un individu actif va habiter un territoire s'il peut lui procurer un accès à l'emploi.
Cette étude se compose d'analyses des inactifs, du chômage, des caractéristiques de l'emploi ainsi que des revenus et lieux de travail.

AUTRES INACTIFS SUR LE TERRITOIRE (HORS CHOMAGE)

TERRITOIRE D'ETUDE

GRAPHIQUE 25 : PART DES INACTIFS SUR LE TERRITOIRE D'ETUDE, COMPARAISON DETAILLEE AVEC LA FRANCE (Sources : INSEE – RP1999, RP2009)

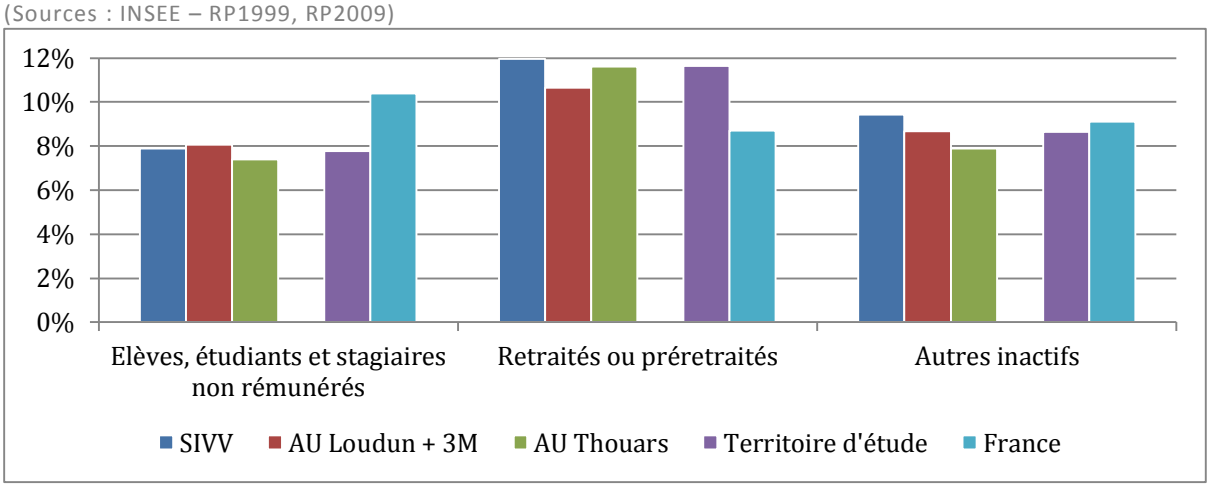

On remarque, encore une fois, que notre territoire est un territoire particulièrement vieillissant et peine à garder sa population jeune. En effet, comme on peut le voir sur le graphique ci-dessus, notre territoire est en dessous de la moyenne nationale en ce qui concerne les élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés (différence de 2 %). Pour la classe des retraités ou préretraités, on note une avance de 3 % par rapport à la France.

GRAPHIQUE 26 : ÉVOLUTION DE LA PART DES INACTIFS DU SIVV ENTRE 1999 ET 2009 (POPULATION DE 15 A 64 ANS)
(Sources : INSEE – RP1999, RP2009)

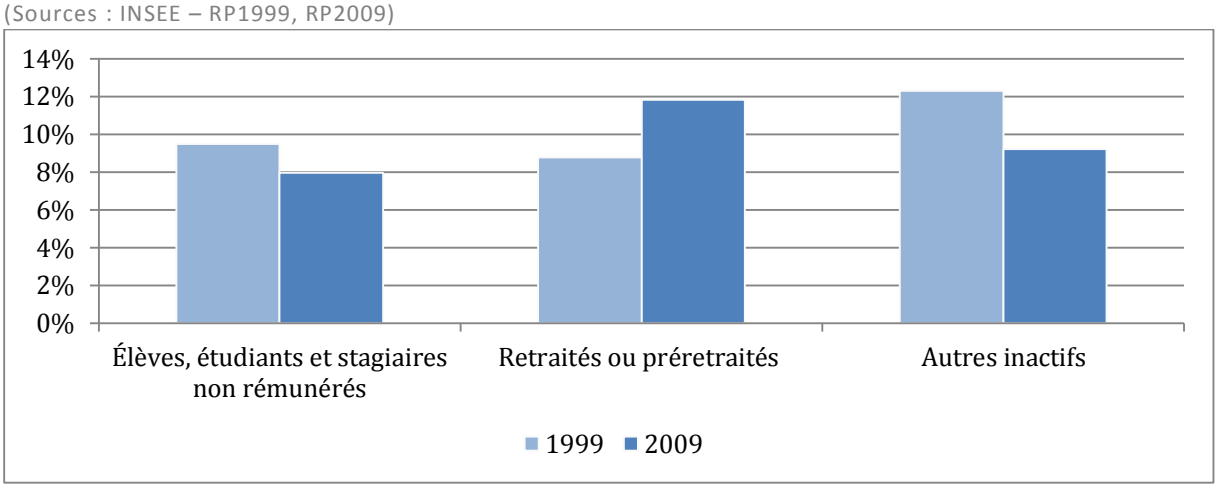

GRAPHIQUE 27 : EVOLUTION DE LA PART DES INACTIFS ENTRE 1999 ET 2009 SUR L'AIRE URBAINE DE LOUDUN ET DES TROIS-MOUTIERS (POPULATION DE 15 A 64 ANS)
(Sources : INSEE – RP1999, RP2009)

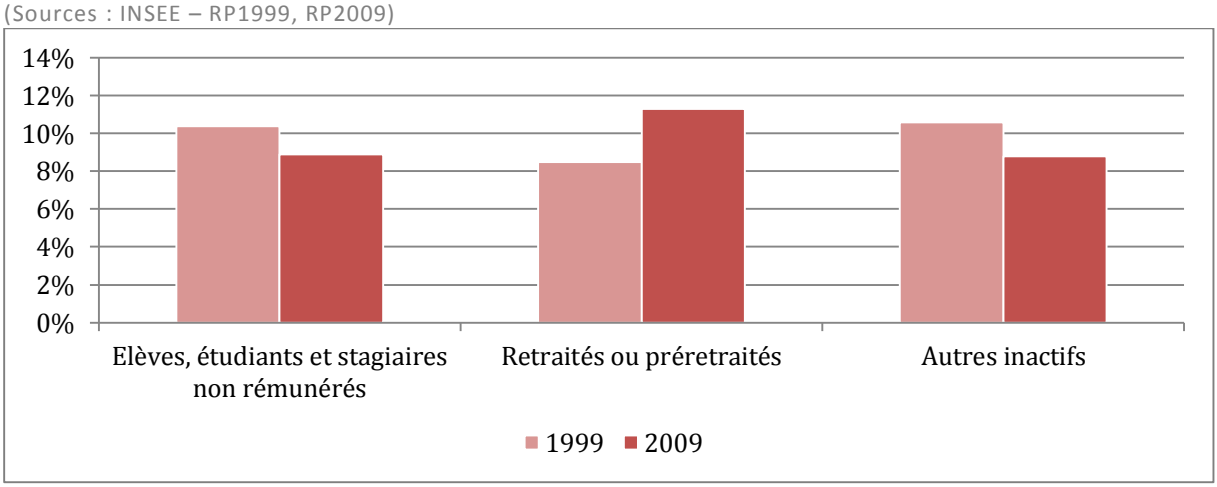

GRAPHIQUE 28 : EVOLUTION DE LA PART DES INACTIFS SUR L'AIRE URBAINE DE THOUARS (POPULATION DE 15 A 64 ANS)
(Sources : INSEE – RP1999, RP2009)

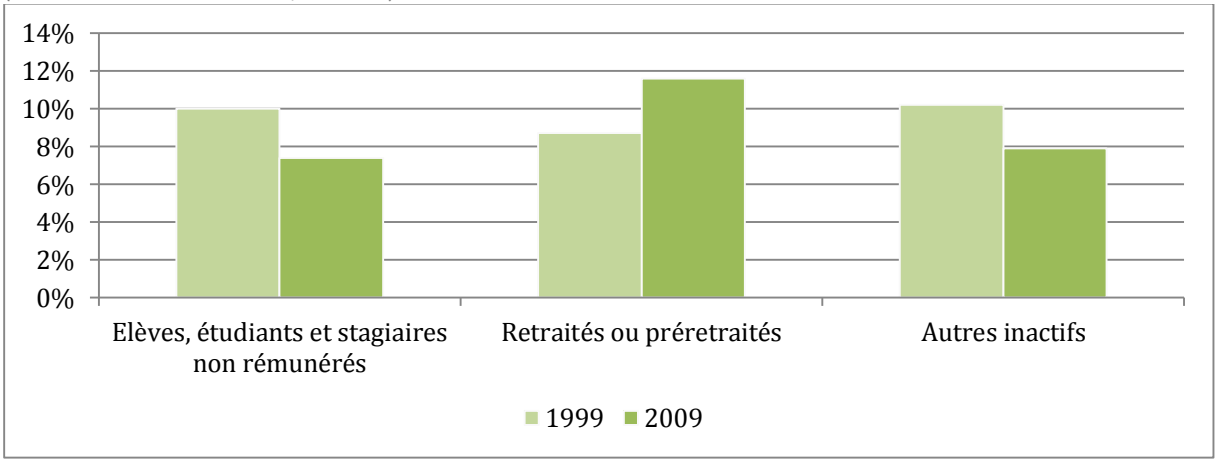

Comme on peut le voir ci-dessus, la tendance à la perte d'inactifs jeunes et à l'augmentation d'inactifs âgés est constante en fonction des pôles, seules les valeurs changent.

À noter

Ainsi, les graphiques ci-dessus nous montrent qu'entre 1999 et 2009, la part des étudiants a diminué et la part des retraités a augmenté, au point d'avoir un renversement dans les proportions.

Ceci peut s'expliquer par un manque en offre de formations supérieures, incitant les populations jeunes à quitter le territoire d'étude tout en voyant le nombre de retraités augmenter.

Synthèse

Les graphes ci-dessus nous apprennent et confirment deux éléments importants sur notre territoire d'étude : la perte de la population inactive jeune, sans doute due à une offre de formations restreinte, et le gain de personnes retraitées.

Ces deux éléments antagonistes accentuent d'une façon critique le vieillissement de la population sur notre territoire d'étude.

GRAPHIQUE 29 : COMPARAISON DU CHOMAGE DU TERRITOIRE D'ETUDE, DES POLES ET DE LA FRANCE
(Source : INSEE – RP2009)

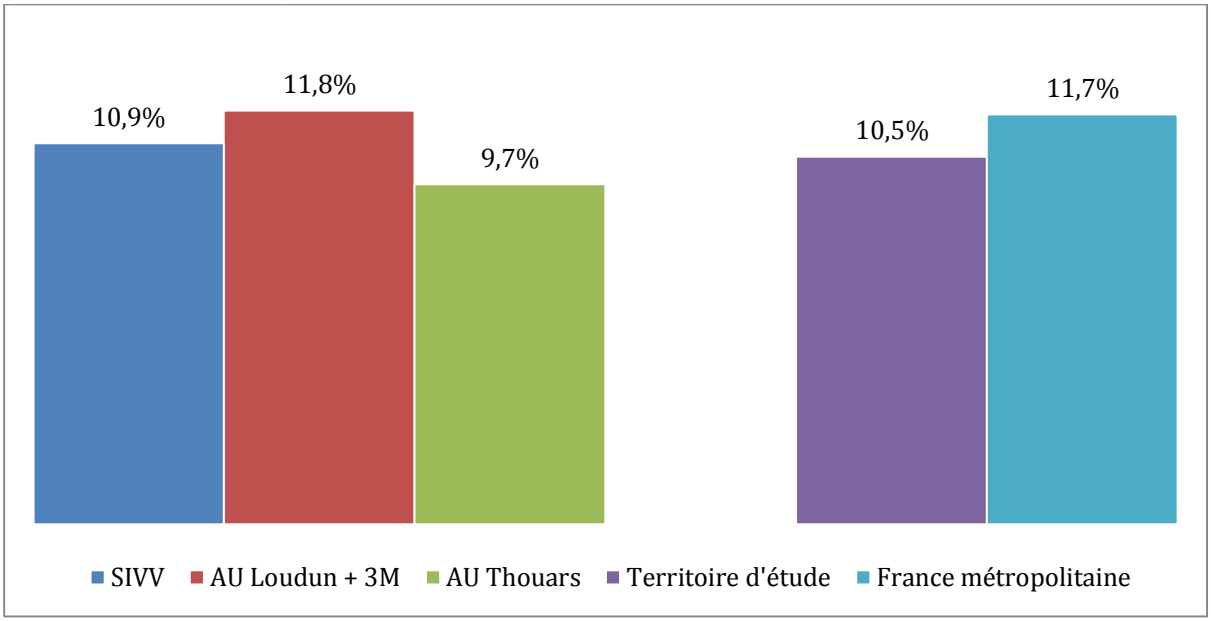

Le graphique ci-dessus montre clairement que notre territoire est dans la moyenne nationale concernant le chômage, en 2009.

À noter

L'aire urbaine de Loudun est la plus touchée par le chômage, contrairement à celle de Thouars qui est, elle, la moins touchée (différence de -2 % par rapport à la moyenne nationale).

Notre territoire n'est donc pas particulièrement affecté par le chômage, mais n'est pas non plus préservé de celui-ci.

GRAPHIQUE 30 : EVOLUTION DU CHOMAGE ENTRE 1999 ET 2009 SUR LE TERRITOIRE D'ETUDE
(Sources : INSEE – RP1999, RP2009)

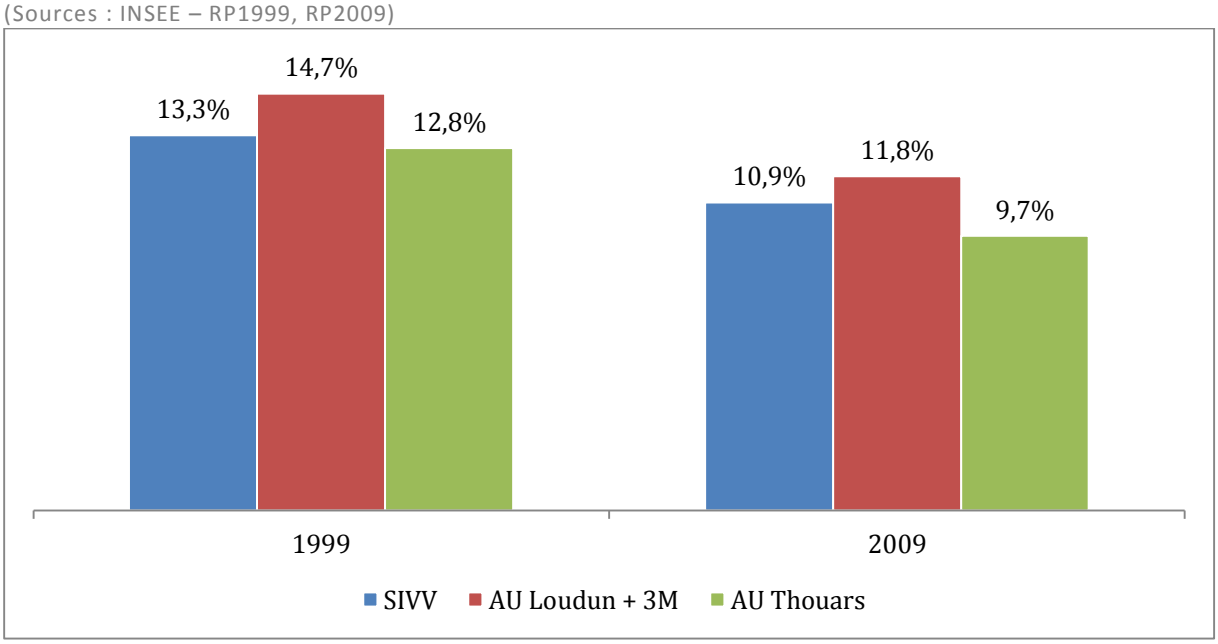

À noter

Cette baisse du chômage ne veut pas forcément signifier que l'on se situe sur un territoire économiquement dynamique, mais plus probablement, que les personnes en manque d'emploi auront tendance à quitter le territoire pour en trouver ailleurs.

(cf. Vieillissement de la population et diminution du nombre d'inactifs jeunes dans les parties précédentes)

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU VAL DE VIENNE

À noter

Le taux de chômage du SIVV est en baisse entre 1999 et 2009. Cependant ce taux de chômage relativement faible, comparé à la France, cache un taux de chômage élevé pour la commune de Chinon (14,6 %).

Après rencontre du service développement urbain de la ville de Chinon, il nous a été dit que ce taux de chômage élevé, pour la ville, était dû à un manque de qualification de sa population par rapport à la demande du territoire en tourisme, hôtellerie, et également le centre nucléaire de production d'électricité d'Avoine[4].

Le taux de chômage plus faible à l'échelle du SIVV s'explique donc par le très faible taux de chômage des communautés de communes du Véron et de la Rive Gauche de la Vienne (respectivement 8,5 % et 8,7 % en 2009).

AIRE URBAINE DE LOUDUN AVEC LES TROIS-MOUTIERS

À noter

Le taux de chômage était estimé à 11,8 % en 2009, un chiffre supérieur à la moyenne régionale (10,9 %). Les catégories socioprofessionnelles les plus touchées étaient les employés et les ouvriers.

AIRE URBAINE DE THOUARS

Dans un premier temps on observe que le taux de chômage de l'aire urbaine de Thouars en 2009, est inférieur à la moyenne régionale, étant de 10,9 %.

On remarque dans un second temps que la dynamique nationale et régionale de décroissance en termes de nombres de chômeurs est suivie par la ville de Thouars : entre 1999 et 2009 elle passe de 12,8 % à 9,7 %.

[4] Antoine Borgne, responsable service études urbaines à la ville de Chinon

Synthèse

Le chômage de notre territoire d'étude, contrairement à ce que l'on aurait pu s'attendre, reste relativement faible (10,5 % en moyenne pour 11,7 % en France, en 2009).

Ce faible chômage existe grâce à la présence du CNPE d'Avoine, et à l'aire urbaine de Thouars qui avait, en 2009, le plus faible taux du territoire.

Il faut cependant apporter une nuance à la signification de ce faible chômage. En effet, cela est sûrement également dû à l'exode des populations inactives, qui sont contraintes de quitter ces aires rurales pour trouver de l'emploi dans les grandes villes comme Poitiers, Angers, ou Tours.

TERRITOIRE D'ETUDE

GRAPHIQUE 31 : REPARTITION DE L'EMPLOI DU TERRITOIRE D'ETUDE PAR CSP
(Source : INSEE – RP2009)

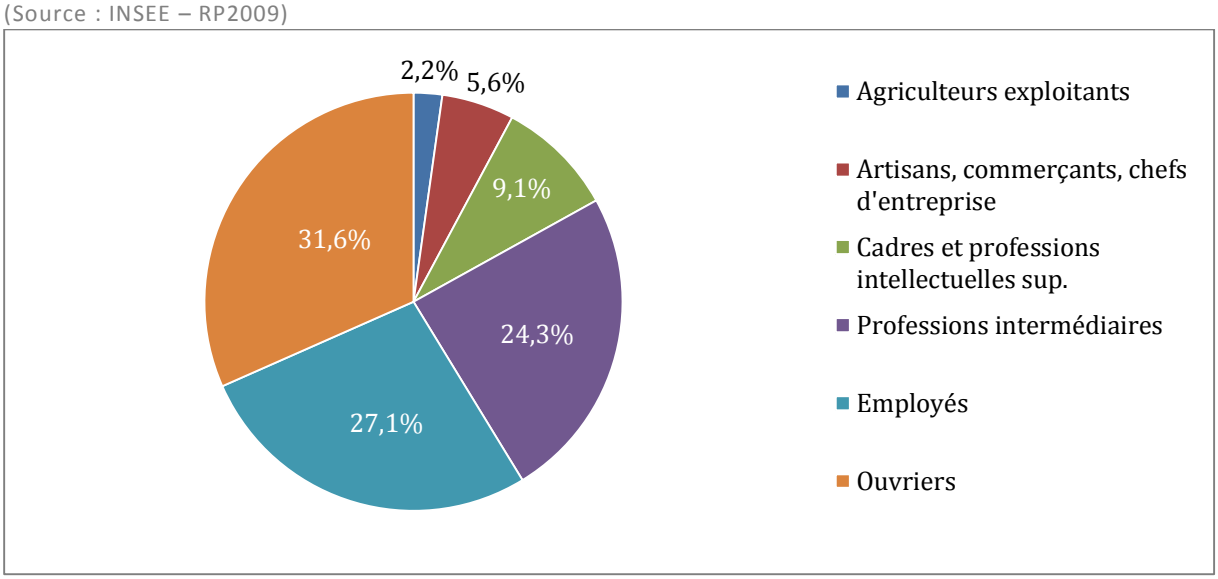

GRAPHIQUE 32 : REPARTITION DE L'EMPLOI PAR CSP ENTRE LE TERRITOIRE D'ETUDE, LES POLES ET LA FRANCE
(Source : INSEE – RP2009)

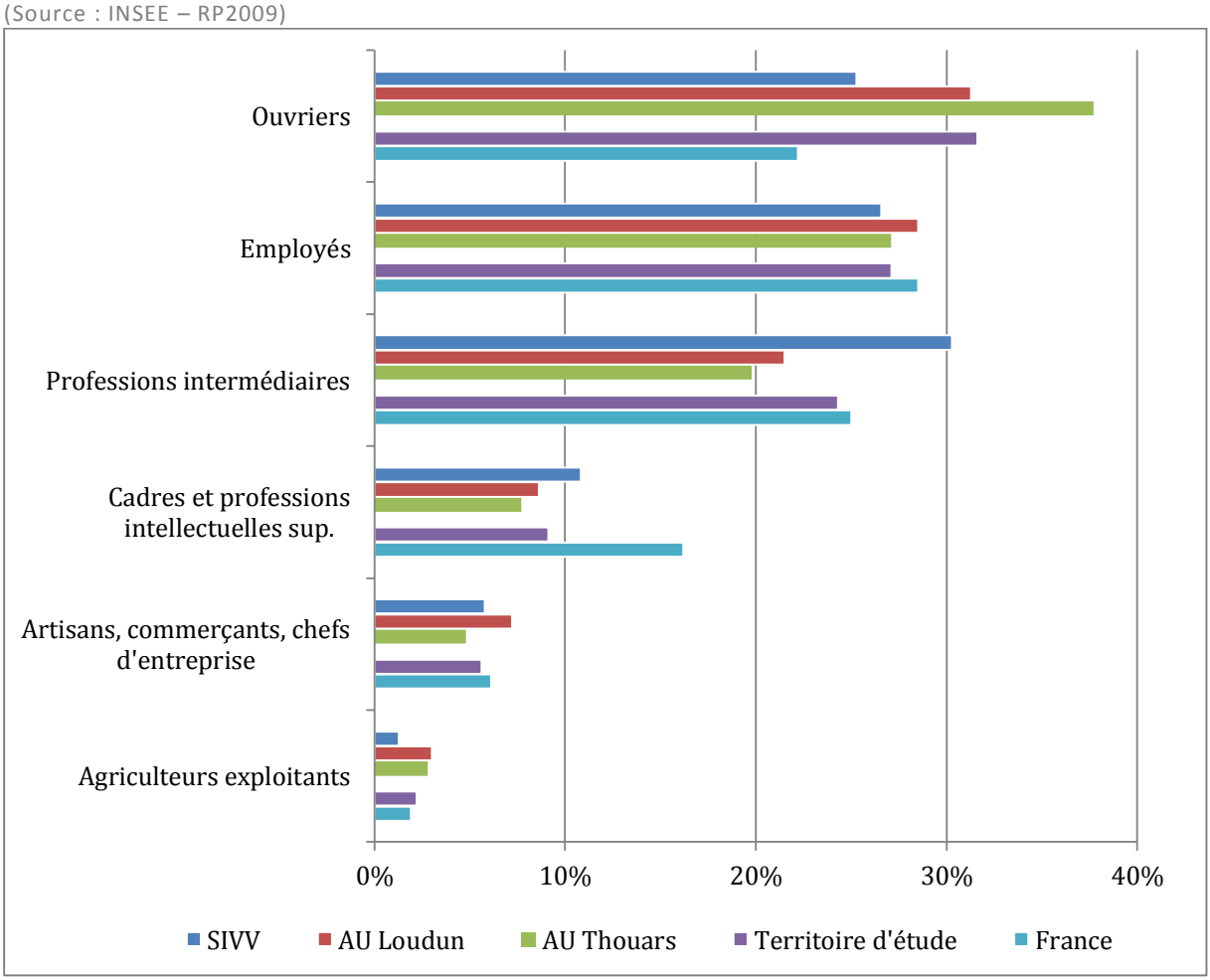

Le SIVV bénéficie en majeure partie de professions intermédiaires, on retrouve ensuite un quart d'employés et un quart d'ouvriers. Les autres catégories sont également en minorité.

Les professions intermédiaires, les employés et les ouvriers constituent les principaux postes dans l'aire urbaine de Loudun.

La part la plus représentée à Thouars, en termes d'emploi, est la catégorie des ouvriers avec environ 38 % des catégories socioprofessionnelles, suivent les employés avec près de 27 % et les professions intermédiaires avec 19,28 %. Les emplois pour les cadres représentent quant à eux moins de 8 %. De plus en retrouve une part très faible d'emplois pour les agriculteurs et pour les artisans et commerçants travaillant à Thouars.

L'aire urbaine de Thouars illustre, à elle seule, le caractère ouvrier du territoire d'étude.

À noter

Notre territoire est fortement ouvrier. En effet, cette catégorie socioprofessionnelle regroupe près d'un tiers des emplois, quand en France elle n'en regroupe que 22 %.

Cependant, notre territoire ne propose que très peu d'emploi dans la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures, qui se concentre principale dans le SIVV. En effet, elle ne compte que 9,1 % des emplois, tandis que la moyenne nationale est de 16,2 %.

En comparant entre eux les différents pôles urbains composant le territoire, nous avons de fortes disparités entre nos trois composantes. En effet, si l'on prend la classe ouvrière, on se rend compte, qu'en termes d'emploi, elle est de 13 % supérieure à Thouars qu'à Chinon, tandis que la tendance s'inverse avec les professions intermédiaires, où le SIVV est en tête avec 30 % de ses emplois, tandis que Thouars est à la traîne avec seulement 20 % de professions intermédiaires.

Quant à l'aire urbaine de Loudun, celle-ci se retrouve généralement dans une situation moyenne, sauf pour les employés et les artisans, commerçants et chefs d'entreprises où elle est en tête.

GRAPHIQUE 33: COMPARAISON DE LA POPULATION DU TERRITOIRE D'ETUDE PAR CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE, ET DE L'OFFRE D'EMPLOI PAR CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE
(Source : INSEE – RP2009)

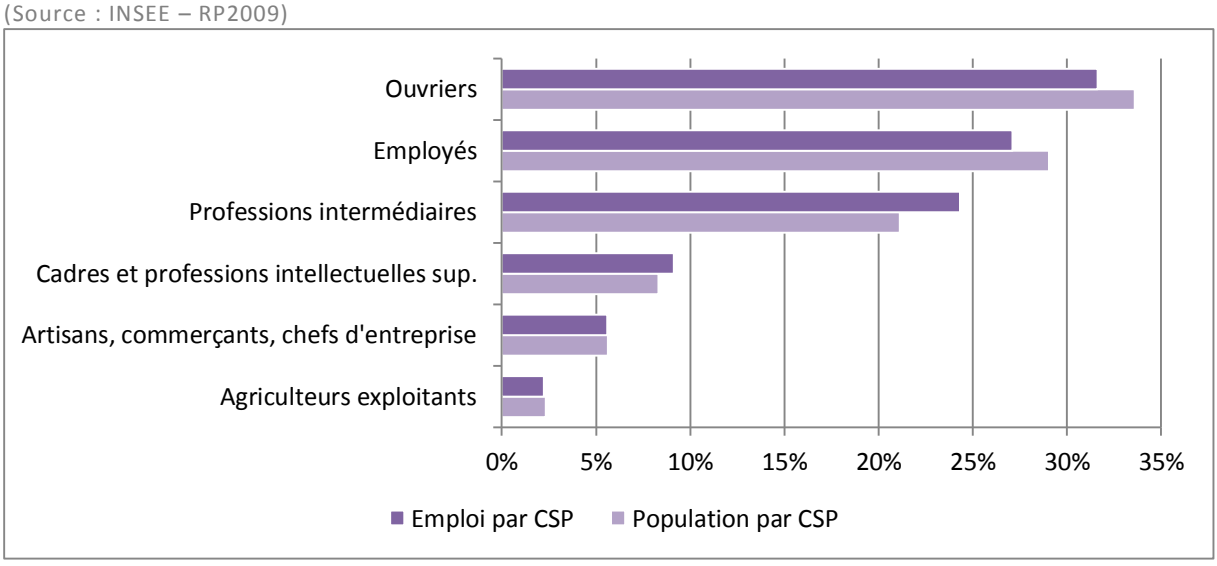

Ce graphique compare l'offre d'emploi par catégorie socioprofessionnelle et la répartition de la population par catégorie socio-professionnelle du territoire d'étude.

À noter

On remarque que l'offre d'emploi correspond à peu près à la population du territoire, car la différence maximum que l'on peut trouver est de 3,2 % pour les professions intermédiaires, où le territoire fait appel à une population active n'étant pas comprise dans le périmètre étudié.

Concernant les catégories socioprofessionnelles des ouvriers et des employés, on remarque un surplus moyen de 2 % de la population par rapport à l'offre du territoire, ce qui veut dire que pour ces catégories, les personnes travaillent à l'extérieur du périmètre étudié.

À noter

Enfin, on peut souligner l'adéquation parfaite entre l'emploi et la population pour la catégorie des artisans, commerçants et chefs d'entreprise. Cela semble cohérent avec leur type d'activité qui fait qu'en grande partie ces professionnels peuvent s'installer là où ils travaillent, et réciproquement.

Cependant, il ne s'agit que d'hypothèses car en effet, même si les valeurs sont identiques, il peut y avoir une grande majorité d'artisans, commerçants et chefs d'entreprises qui travaillent sur le territoire d'étude venant de l'extérieur, et de personnes de cette catégorie qui, vivant sur le territoire, travaillent en dehors.

CARTE 6 : REPARTITION DE L'EMPLOI PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE SUR LE TERRITOIRE D'ETUDE EN 2009

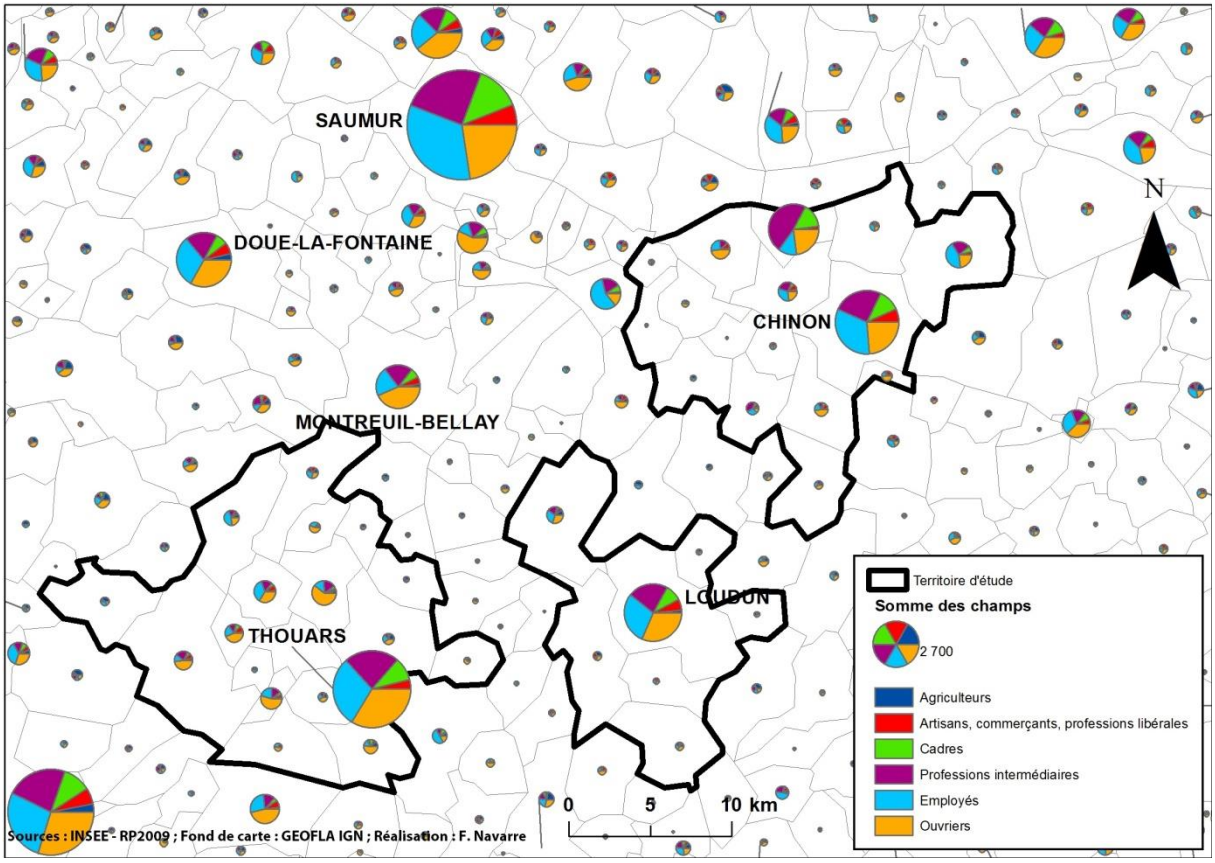

À noter

La carte précédente confirme la présence de nombreux emplois au sein des villes les plus peuplées du territoire. Néanmoins, la ville d'Avoine, qui abrite l'un des plus importants sites industriels d'Indre-et-Loire, présente un nombre d'emploi relativement élevé (plus de 3000).

On constate que pour la plupart des communes, la répartition des catégories socioprofessionnelles suit celle de la plus proche des communes pourvoyeuses d'emplois. Les villes limitrophes à Thouars se distinguent cependant part une part d'ouvriers bien plus importante qu'à Thouars même (près de 50 % contre 33 % à Thouars).

De même, la ville d'Avoine présente une répartition des catégories socioprofessionnelles différentes de celle de Chinon avec une part importante de professions intermédiaires liée à la présence de son site industriel qui héberge notamment la centrale nucléaire de Chinon.

CARTE 7: INDICATEUR DE CONCENTRATION DE CONCENTRATION D'EMPLOI (ICE) SUR LE TERRITOIRE D'ETUDE EN 2009

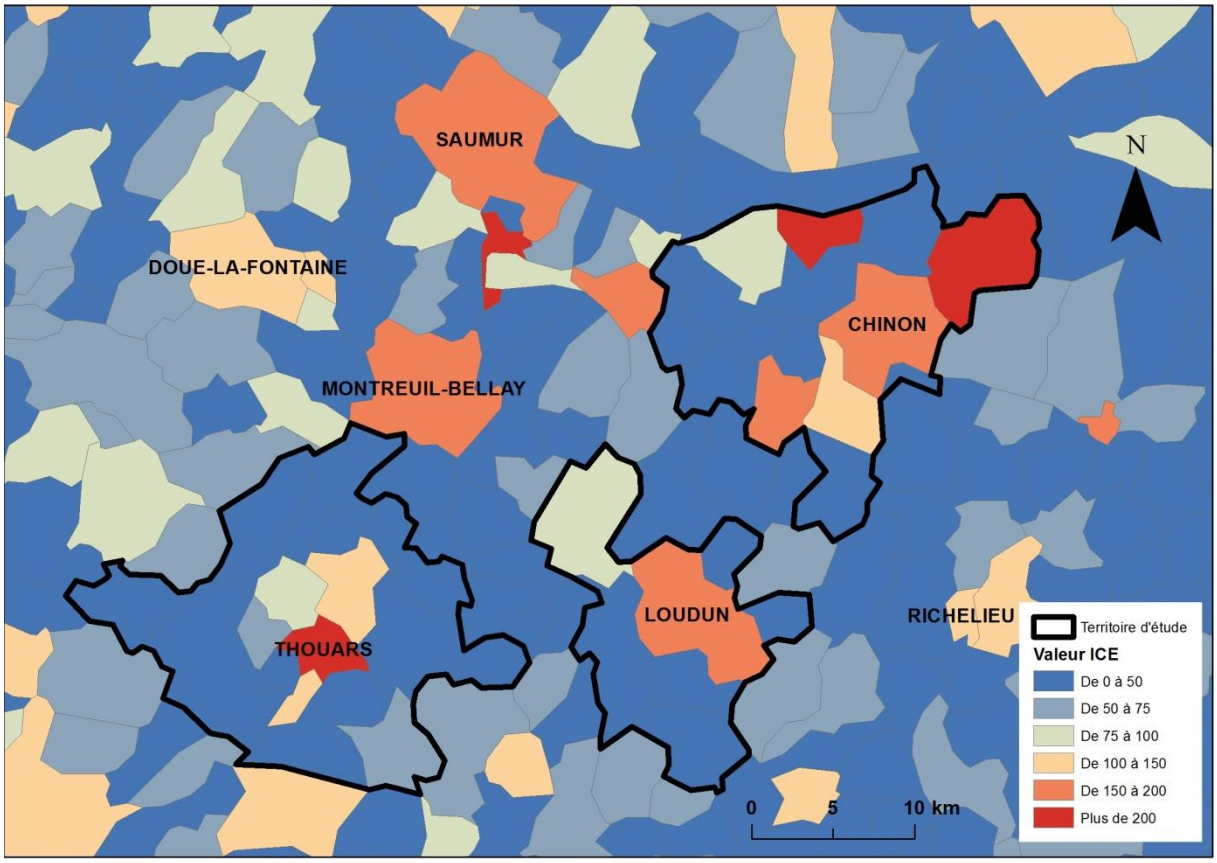

Les communes présentant les plus importants ICE sont également celles qui disposent du plus grand nombre d'emplois.

Les grands pourvoyeurs d'emplois que sont Avoine (site industriel) et Saint-Benoît-la-Forêt (hôpital de Chinon) présentent des ICE particulièrement importants en raison d'une population relativement faible.

À noter

Hormis la ville de Thouars, qui a un ICE de plus de 200, la grande majorité du territoire présente un ICE inférieur à 100, synonyme d'un nombre d'emplois inférieur au nombre d'actifs résidant sur la commune.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU VAL DE VIENNE

Le tableau ci-dessous représente l'évolution du nombre d'emplois et de l'ICE. On observe que ces deux données augmentent, ce qui est positif pour le SIVV. L'ICE supérieur à 100 montre qu'il y a plus d'emplois que d'actifs résidant dans le regroupement.

TABLEAU 2 : ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOIS ET DE L'ICE DU SIVV
(Sources : INSEE – RP1999, RP2009)

	1999	2009
Nombre d'emplois dans la zone	10129	11218
Actifs ayant un emploi résidant dans la zone	7622	8068
Indicateur de concentration d'emploi	132,9	139,0

AIRE URBAINE DE LOUDUN AVEC LES TROIS-MOUTIERS

TABLEAU 3 : EVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOIS ET DE L'ICE DANS L'AIRE URBAINE DE LOUDUN
(Sources : INSEE – RP1999, RP2009)

	1999	2009
Nombre d'emplois dans la zone	4301	4566
Actifs ayant un emploi résident dans la zone	3789	3722
Indicateur de concentration d'emploi	133,5	122,7

À noter

Le nombre d'emploi sur l'aire urbaine de Loudun a baissé de près de 6 % entre 1999 et 2009. Cependant, l'offre sur la commune de Loudun a augmenté de près de 8 %, ce qui atteste d'une concentration des emplois sur le territoire de la ville centre.

La valeur de 122,7 de l'Indicateur de Concentration d'Emploi nous apprend que l'aire urbaine de Loudun offre un nombre d'emplois plus important que son nombre d'habitants. Cependant, comme démontré ci-dessus, ces emplois ne concernent pas tous les actifs résidant Loudun.

AIRE URBAINE DE THOUARS

TABLEAU 4 : EVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOIS ET DE L'ICE DANS L'AIRE URBAINE DE THOUARS
(Sources : INSEE – RP1999, RP2009)

	1999	2009
Nombres d'emplois dans la zone	10 694	12 065
Actifs ayant un emploi dans la zone	10 295	11 160
Indicateur de concentration de l'emploi	103,9	108,1

Le nombre d'emplois dans l'aire urbaine de Thouars était de 12 065 en 2009, la zone est donc productive d'emplois. En effet le nombre d'actifs est de 11 160 ce qui donne un ICE supérieur à 100 montrant que la zone est attractive.

À noter

De plus si l'on observe l'évolution entre 1999 et 2009 on constate que l'indicateur d'emploi augmente, donc ceci est positif pour l'attractivité du territoire en termes d'emploi.

Synthèse

Au total notre territoire regroupe plus de 25 000 emplois en 2009, le SIVV présente l'ICE le plus élevé ce qui montre que ce groupement est le plus important du point de vue de l'emploi.

A l'inverse l'aire urbaine de Thouars présente le plus faible ICE, ce qui peut paraitre contradictoire avec la forte valeur d'ICE de la ville. Cela peut s'expliquer par un grand nombre de communes de son aire urbaine qui ont un très faible ICE.
Concernant la répartition de l'offre d'emploi en catégories socioprofessionnelles, celle-ci est concordante avec la répartition de la population, avec pour un tiers des emplois proposés, des postes d'ouvriers.

TERRITOIRE D'ETUDE

GRAPHIQUE 34 : COMPARAISON ENTRE L'AIRE URBAINE DE CHINON, DE LOUDUN ET DE THOUARS DES LIEUX DE TRAVAIL DES ACTIFS DE 15 ANS ET PLUS
(Source : INSEE – RP2009)

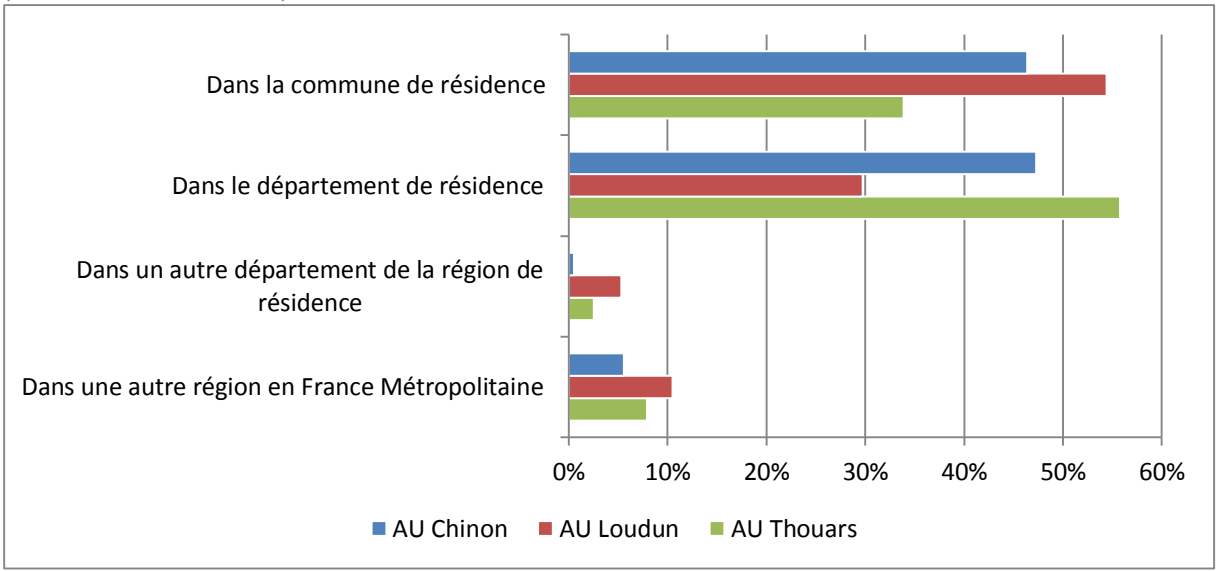

À noter

On se rend compte, grâce à ce graphe comparant les différentes aires urbaines, que l'aire urbaine de Loudun est celle où on est le moins mobile pour son emploi, à l'inverse de l'aire urbaine de Thouars, où les actifs ne travaillent pas, en grande majorité, dans leur commune de résidence.

De plus, on peut pressentir, grâce à ce graphe, qu'il y a de fortes mobilités « domicile-travail » dans les aires urbaines de Thouars et Chinon.

Un autre constat montre que nous avons à faire à des villes frontalières à l'échelle départementale. En effet, on remarque la relativement forte proportion de personnes travaillant en dehors du département de résidence, voire de la région de résidence, cet effet étant facilité par cette situation de proximité des autres départements (comme on peut le voir dans la partie « Présentation du territoire d'étude »).

Pour le détail des lieux de travail des actifs, nous ne prendrons que l'aire urbaine pour Chinon, et séparément l'aire urbaine de Loudun, et les Trois-Moutiers. En effet, comme il s'agit de localisation de l'emploi, nous ne pouvons sommer et faire la moyenne des pourcentages exprimés par l'INSEE, risquant de faire des raccourcis, et de donner des résultats faussés.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU VAL DE VIENNE

46 % des actifs résidant dans l'aire urbaine de Chinon y travaillent également, 47 % travaillent dans le département de résidence et 6 % travaillent dans une autre région. Si l'on compare à l'échelle régionale et nationale, la part des actifs résidant et travaillant dans la même commune, celle-ci est plus élevée.

Le graphe précédent nous montre que les actifs travaillent moins dans leur commune de résidence et vont donc plus loin pour travailler (pour 54 % d'entre eux). Cette tendance se retrouve également à l'échelle régionale et nationale même si elle reste tout de même supérieure. Ceci a un impact sur la question de mobilité des travailleurs.

Le nombre de personnes travaillant dans un autre département est très faible. Les travailleurs ont donc tendance à aller en région Pays de la Loire ou Poitou-Charentes pour travailler. Ceci semble cohérent avec la situation de Chinon qui se trouve dans une situation frontalière, et est à l'extrémité ouest de l'Indre-et-Loire.

AIRE URBAINE DE LOUDUN AVEC LES TROIS-MOUTIERS

Près de 55 % de la population active de l'aire urbaine de Loudun travaille dans leur commune de résidence, tandis que près de 84 % de la population travaille au moins dans la Vienne.

Enfin, plus de 10 % de la population loudunaise travaille dans une région autre que Poitou-Charentes. Ce chiffre important s'explique par la proximité géographique de la ville de Loudun avec les régions Centre et Pays de La Loire.

Pour ce qui est des Trois-Moutiers, on remarque que le lieu principal de travail des actifs a changé en dix ans, en passant de la commune de résidence en 1999 (43,8 %) au département de résidence en 2009 (40,8 %). Ceci peut s'expliquer par soit une perte d'emploi sur le territoire de la commune, soit par la « rurbanisation » du territoire (des personnes qui quittent la ville pour s'installer à la campagne pour la cadre de vie ou le moindre coût du logement).

Enfin, on remarque que la proportion de personnes travaillant à l'extérieur de la région Poitou-Charentes double entre l'aire urbaine de Loudun et les Trois-Moutiers. L'explication semble évidente, les Trois-Moutiers étant au nord-ouest de Loudun, et donc plus proche de Saumur et de Thouars, que Loudun, et concentrant moins d'emploi (ICE de 90,7), il est plus aisé de se rendre dans le Maine-et-Loire ou les Deux-Sèvres pour aller travailler.

AIRE URBAINE DE THOUARS

Près de 34 % des actifs résidant dans l'aire urbaine travaillent et résident dans la même commune et plus de la moitié (55,8 %) travaillent en dehors, mais reste dans le département des Deux-Sèvres. Ce qui fait un total de 90 % des actifs qui travaillent dans le département.

Cette majorité de personnes travaillant en dehors de leur commune de résidence acte d'une population très mobile, obligée de se déplacer relativement loin pour travailler.

Les personnes résidant dans l'aire urbaine, mais travaillant dans un autre département, sont quant à elles très peu nombreuses avec une part de seulement 2,5 % de même que les actifs travaillant dans une autre région qui ne représente que 8 %.

GRAPHIQUE 35 : COMPARAISON DU REVENU NET DECLARE EN 2009, EN EUROS, PAR FOYER FISCAL, DU SIVV, DE L'AIRE URBAINE DE LOUDUN AVEC LES TROIS-MOUTIERS, DE L'AIRE URBAINE DE THOUARS ET DE LA FRANCE (Source : DGFIP, impôt sur le revenu des personnes physiques)

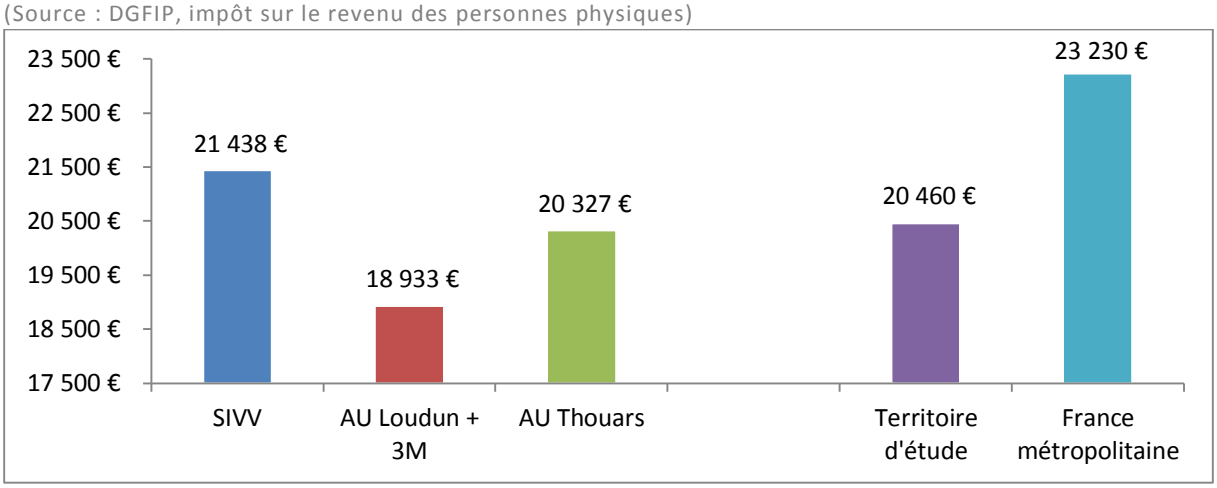

À noter

Le graphique ci-dessus nous montre que notre territoire d'étude est plus pauvre que la moyenne nationale. Ce constat semble cohérent avec la forte part d'ouvriers sur notre territoire, et la faible part de cadres et de professions intellectuelles supérieures observée dans les parties précédentes.

Ainsi, au sein même de celui-ci, c'est l'aire urbaine de Loudun avec les Trois-Moutiers qui obtient le salaire annuel le plus faible. De plus, chacun des revenus moyens des trois sous territoires reste nettement inférieur à celui de la France.

Synthèse

La population du territoire d'étude est une population plutôt mobile pour le travail. En effet, à peine la moitié de la population du territoire travaille dans sa commune de résidence, ceci induit donc d'importants flux domicile-travail. Cela concorde avec l'ICE qui n'est élevé que dans les villes centres et certains pôles d'emploi, tandis que les communes en périphérie ont un ICE très faible.

Enfin, pour le revenu moyen du territoire, il correspond au constat de fragilité économique de notre territoire composé en majorité d'une population majoritairement ouvrière et retraitée. En effet, celui-ci est faible, soit environ 1 700 € par mois et par foyer fiscal (environ 3 000 € par an inférieur à la moyenne nationale).

SYNTHESE DE LA **PARTIE EMPLOI**

Concernant l'emploi sur notre territoire, celui-ci est concentré dans les villes-centres et dans quelques pôles d'emploi (comme le CNPE d'Avoine), tandis que les communes périphériques ont un indice de concentration d'emploi quasi-inexistant. Ceci induit de fortes mobilités domicile-travail (plus de 50 % en moyenne des travailleurs n'ont pas leur emploi dans leur commune de résidence).

Cependant, l'offre d'emploi est en accord avec la population présente sur le territoire, c'est-à-dire principalement des emplois d'ouvrier et d'employé. On a par conséquent un revenu annuel déclaré par foyer fiscal plus faible que la moyenne nationale, signe corroborant une fois encore le constat d'un territoire fragile.

Enfin, on peut relever un point fort, c'est le chômage qui n'est pas plus présent sur le territoire qu'en France, voire celui-ci est même plus faible. Mais cela s'explique par la baisse du nombre d'actifs jeunes qui quittent le territoire pour trouver un emploi ailleurs.